

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019 RAPPORT DE PRESENTATION

SOMMAIRE :

1) **Préambule** page 3

- Le cadre juridique du débat d'orientation budgétaire
- Le contexte national
- Les principales mesures relatives aux collectivités locales
- Le contexte de la communauté d'agglomération Clisson Sèvre Maine Agglo

2) **Situation financière au 31/12/2018** page 7

2-1) Analyse rétrospective financière

- Budgets annexes
- Budget principal : tableau rétrospectif

2-2) Structure et gestion de la dette

- Présentation des différents emprunts
- Evolution du profil d'extinction de la dette

2-3) Ressources humaines

- Charges de personnel cumulées
- Organigramme 2018
- Informations complémentaires

2-4) Analyse de la situation financière de la CA : situation de solvabilité au 31-12-2018

- Ratios de solvabilité

3-1) Les 6 axes du projet de territoire

- Un territoire affirmé qui attire et rayonne
- Un territoire dynamique qui crée de la richesse et de l'emploi
- Un territoire de proximité et de relations
- Un territoire durable qui innove et s'engage
- Un territoire équilibré, cohérent et ouvert
- Une organisation partagée, efficace et agile qui apporte de la valeur ajoutée

3-2) Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2017-2022

- PPI 2017-2022
- Evolution de la dette

3-3) Plan pluriannuel de fonctionnement (PPF) 2017-2022

- Prospective fonctionnement 2017-2022

3-4) Autres axes obligatoires

- Rapport schéma de mutualisation
- Rapport égalité hommes-femmes (non réalisé)

4-1) Tendances 2019

- Budgets annexes
- Budget principal : évolution des principales recettes et dépenses
- Evolutions attendues en 2019

4-2) Orientations préconisées par la Commission Finances

- **Annexes :**
 - o Etat des Restes à Réaliser au terme de l'exercice 2018

1) Préambule

Préalablement au vote du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer sur sa situation. Ce débat n'a pas forcément lieu d'être sur toutes les lignes de dépenses et de recettes : il doit porter essentiellement sur les grandes orientations et sur la façon d'équilibrer au final les budgets à venir.

Le cadre juridique du débat d'orientation budgétaire :

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

⇒ **Objectifs du DOB 2019 :**

- Informer les élus de la situation financière de la communauté d'agglomération
- Débattre sur l'évolution de la prospective financière au regard des éléments connus.
- Discuter des orientations budgétaires de la collectivité
- Préfigurer les priorités des budgets 2019

⇒ **Dispositions légales : contexte juridique :** Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des EPCI comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus : toute délibération sur le budget qui n'a pas été précédée d'un tel débat est entachée d'illégalité. Le budget primitif est voté au cours d'une séance ultérieure et distincte, le DOB ne peut intervenir ni le même jour, ni à la même séance que le vote du budget.

⇒ **Le rapport d'orientation budgétaire :** L'exécutif des EPCI qui comprennent au moins une commune de plus de 3 500 habitants, présente à son assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion de la dette, et l'évolution prévisionnelle des dépenses de personnel.

Le contexte national :

⇒ **Un rebond temporaire de la croissance attendu en 2019 :**

Après une croissance vigoureuse de 2,3 % en 2017, la dynamique économique s'est fortement affaiblie en 2018. Ce ralentissement s'explique majoritairement par la faiblesse de la demande des ménages, dont le pouvoir d'achat a été réduit par la hausse simultanée de l'inflation et de la fiscalité sur l'énergie et le tabac. Atteignant tout juste + 0,2 % aux deux premiers trimestres, la croissance est légèrement remontée à + 0,3 % au troisième trimestre, boostée par l'explosion des ventes de voitures neuves en août. Le mouvement des gilets jaunes qui a éclaté mi-novembre devrait toutefois exercer un impact négatif sur la consommation privée comme l'investissement des entreprises au dernier trimestre. Si la croissance est attendue à 0,3 % au T 4, elle ne devrait cependant pas dépasser 1,5 % en moyenne sur l'année.

Les mesures sociales prises par le gouvernement en réponse au mouvement des gilets jaunes (gel de la fiscalité sur l'énergie et le carburant en 2019, défiscalisation des heures supplémentaires et augmentation de la prime d'activité) conjuguées à la chute des prix du pétrole, observée en fin d'année devraient soutenir la consommation et la croissance désormais attendue à 1,8 % en 2019.

⇒ **Un ralentissement de l'inflation :**

Affectée comme le reste du monde par la remontée des prix du pétrole jusqu'au 4 octobre, l'inflation française (IPCH) a en outre été boostée par le relèvement de la fiscalité sur l'énergie et le tabac. L'inflation a ainsi augmenté progressivement atteignant un pic à 2,2 % en octobre, avant de diminuer en fin d'année suite à l'effondrement du cours du pétrole. In fine, l'inflation française (IPCH) a largement dépassé celle de la zone euro tout au long de l'année, s'élevant à 2,1 % en moyenne contre 1,7 % en zone euro en 2018. La suspension durant toute l'année 2019 des hausses de taxes sur les carburants, liées à la composante carbone et à la convergence diesel/essence, ainsi que le gel des tarifs de l'électricité et du gaz jusqu'en juin, associés au recul des prix du pétrole attendu autour de 60 euros le baril, devraient néanmoins fortement réduire l'inflation en 2019.

L'inflation (IPCH) est estimée à 1,2 %, soit un retour au niveau de 2017. Cette moindre inflation devrait redonner du pouvoir d'achat aux ménages, un facteur favorable à la consommation, moteur traditionnel de la croissance en France en panne en 2018.

⇒ **Le maintien de bonnes conditions de crédits :**

Les conditions d'octroi de crédit demeurent accommodantes tant pour les entreprises que pour les ménages. Ces derniers bénéficient de la baisse continue depuis février des taux d'intérêt des crédits au logement, qui ont renoué en novembre avec leur plus bas niveau historique de 1,5 % de décembre 2016. Malgré des conditions de financement favorables (faiblesse des taux d'intérêt, réduction d'impôt du régime Pinel, prêts à taux zéro), la demande de crédit des ménages pour l'habitat décélère à nouveau au T3 sous l'effet de la hausse des prix dans l'immobilier. Après avoir décéléré jusqu'en juin, l'ensemble des crédits aux ménages est reparti à la hausse.

⇒ **Une consolidation budgétaire retardée :**

Sortie officiellement en juin 2018 de la procédure européenne de déficit excessif ouverte à son encontre en 2009, la France fait face depuis à une dégradation de ses finances publiques. En septembre, les révisions méthodologiques appliquées par l'Insee ont légèrement détérioré le déficit public (passé de 2,6 % à 2,7 %) et considérablement alourdi la dette publique, qui a atteint le niveau record de 98,5 % en 2017.

Si le projet de loi de finances 2019 initial prévoyait une dégradation temporaire de -2,6 % de PIB de déficit en 2018 à -2,9 % en 2019, le budget voté fin décembre 2018 prévoit désormais une détérioration plus importante à -2,7 % en 2018 et -3,2 % en 2019 en raison du mouvement des gilets jaunes.

Le gouvernement a en effet dû renoncer aux recettes attendues de la hausse de la fiscalité sur le carburant et l'énergie et consentir à des mesures sociales (revalorisation de la prime d'activité en 2019, défiscalisation et suppression des cotisations sociales sur les heures supplémentaires et sur la prime annuelle exceptionnelle, annulation de la hausse de 1,7 point de CSG pour 30 % supplémentaire de retraités). Le coût total est estimé à 11 Mds€, financé partiellement à hauteur de 4 Mds€ mobilisant notamment les entreprises à travers la mise en place d'une taxe sur les GAFAs, et le report de la baisse de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises de plus de 250 millions€ de chiffre d'affaires. En conséquence, la dette devrait continuer à croître jusqu'en 2020, atteindre 99,5 % en 2019 et frôler 100 % en 2020.

Les principales mesures relatives aux collectivités locales :

⇒ **La loi de programmation des finances publiques 2018-2022 :**

La 5^e loi de programmation des finances publiques 2018-2022, votée en décembre 2017, fournit le cadre quinquennal pour les finances publiques. Elle impose des normes contraignantes pour les collectivités locales. Le Gouvernement s'est fixé l'objectif de réduction du déficit de -2,9% du PIB en 2017 à - 0,3% du PIB en 2022 (NB : au sens du Traité de Maastricht, le déficit public est égal à la variation de la dette sur l'exercice considéré, rapporté en pourcentage du PIB).

L'Etat n'étant pas en mesure de tenir par lui-même ses engagements européens, la Sécurité sociale et les collectivités locales sont appelées à contribuer à la diminution du déficit global de la sphère publique.

L'Etat demande aux collectivités locales (articles 13 et 16 de la LPPF) :

- De **maintenir l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement à 1,2% par an** de 2018 à 2022 (ce qui est inférieur à l'inflation prévue en fin de période)
- De **se désendetter** en améliorant chaque année de 2,6 Md€ leur solde budgétaire (emprunt – remboursement de dette), soit un désendettement d'environ 30% de l'encours de dette à l'horizon 2022.

⇒ **La loi de finances 2019 :**

La loi de finances 2019 s'attache à la mise en œuvre de mesures actées en 2018 : poursuite de la montée en puissance du dégrèvement de taxe d'habitation pour 80 % des occupants de résidences principales, stabilité globale (et non individuelle) des concours financiers de l'Etat (DGF). Rien ou presque sur la CVAE, le FPIC, les attributions de compensation des EPCI en FPU...

La LFI 2019 ne contient pas de modification significative pour les collectivités en matière de finances et de fiscalité locales, si ce n'est la réforme de la dotation d'intercommunalité des EPCI à fiscalité propre. A l'instar des dernières lois de finances, la LFI 2019 distille son lot d'ajustements ou de mesures correctives à caractère le plus souvent technique :

- **Sur les dotations :**

- **Article 77** : Non minoration de la DCRTP du bloc communal :
Cet article entérine la suppression de la minoration de la DCRTP des EPCI prévue en LFI 2018 (107 millions d'euros. De la même manière, par un amendement, celle qui concernait les communes l'est également (15 millions)
- **Article 77** : Modification des règles de minoration des variables d'ajustement : Contrairement aux années précédentes, la minoration des variables d'ajustement ne sera pas appliquée proportionnellement au montant perçu par chaque collectivité mais au prorata des recettes réelles de fonctionnement (RRF).
- **Article 250** : Réforme de la dotation d'intercommunalité :
Cet article organise la réforme de la dotation d'intercommunalité qui ne comprendra plus de sous-enveloppes en fonction des catégories juridiques, mais une enveloppe unique qui sera de surcroît abondée chaque année à hauteur de 30 millions d'euros à compter de 2019. À titre exceptionnel, en 2019, un abondement supplémentaire de 7 millions d'euros couvrira le non plafonnement à la hausse du montant de dotation d'intercommunalité par habitant des EPCI qui changeront de catégorie au 1er janvier 2019.
Ces accroissements seront financés par une minoration de la DGF du bloc communal (dotation de compensation des EPCI et dotation forfaitaire des communes).

La dotation d'intercommunalité reste constituée de deux parts : une dotation de base (30 %) et une dotation de péréquation (70 %). Pour le calcul de cette seconde part, le critère du revenu par habitant est introduit.

Règles de garantie et plafonnement de droit commun : À compter de la troisième année d'attribution de la dotation dans la même catégorie, les EPCI ne peuvent percevoir une attribution par habitant inférieure à **95 %** du montant perçu l'année précédente.

Garantie sous condition de CIF : Les communautés de communes (CC) ayant un coefficient d'intégration fiscale (CIF) supérieur à 0,50 percevront une dotation par habitant au moins égale à celle perçue l'année précédente. Pour les communautés d'agglomération et les communautés urbaines et métropoles, cette condition de CIF est fixée à **0,35**.

- **Sur la péréquation :**

- **Article 253** : Hausse du plafond de contribution au FPIC (+ FSRIF le cas échéant) à 14 % des recettes fiscales et quasi-fiscales. Le prélèvement au titre du FPIC (majoré le cas échéant du prélèvement FSRIF de l'année précédente) ne peut excéder 14 % des ressources fiscales agrégées (ressources fiscales, FNGIR et dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, et composantes de la DGF) perçues au cours de l'année de répartition (contre 13,5 % auparavant).

- **Sur la fiscalité :**

- **Article 164** : Alignement de la date limite de vote de la taxe GEMAPI sur le droit commun des taxes locales (**15 avril** au lieu du 1er octobre).

- **Mesures diverses :**

- **Article 242** : Instauration à titre expérimental du compte financier unique (compte administratif et compte de gestion). Les collectivités locales et leurs groupements peuvent mettre en œuvre, à titre expérimental, à compter de l'exercice 2020, et pour 3 ans maximum, un compte financier unique qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Les collectivités ont 6 mois à compter de la promulgation de la loi de finances 2019, pour se porter volontaires. Une convention entre l'État et les exécutifs locaux prévoira les conditions d'exercice de l'expérimentation.

Ce compte financier unique devrait permettre une meilleure sincérité des comptes en regroupant l'ensemble des informations contenu dans les deux comptes existant.

- **Art. 243** : Instauration à titre expérimental d'une délégation de gestion du comptable public aux collectivités ou établissements de santé. Dans la lignée du compte financier unique, le comptable public peut par convention d'une durée de 3 ans reconductible, déléguer à une collectivité locale sa fonction comptable et financière. La collectivité intégrera alors un agent comptable soumis au régime de responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics. L'agent pourra être mis à disposition ou être en détachement. La demande doit être faite avant le 31 mars pour être appliquée l'année suivante.
- **Art. 258** : Décalage d'un an de la date d'entrée en vigueur de l'automatisation du FCTVA
À partir de 2019, les attributions de FCTVA devaient être déterminées dans le cadre d'une procédure de traitement automatisé des données. Cette procédure permettrait d'améliorer la gestion du FCTVA, jusqu'à présent complexe et chronophage. Pour des raisons de contraintes techniques dans la mise en place de l'automatisation, le délai de 2019 ne pourra être tenu. Cet article décale donc d'un an, à 2020, sa mise en œuvre.

⇒ **La réforme de la fiscalité locale :**

Une loi d'envergure sur la réforme de la fiscalité locale est annoncée pour 2019 qui traitera, mais pas seulement des modalités de remplacement (partiel ou total ?) de la TH. Elle permettra à celles et ceux qui seront candidats aux élections locales en 2020 de savoir dans quel cadre financier ils pourront inscrire leur action.

Le contexte de la communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo

L'exercice 2018 était le deuxième exercice de Clisson Sèvre et Maine Agglo, suite à la fusion de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson et de la Communauté de communes de Sèvre, Maine et Goulaine.

Il en ressort les particularités suivantes :

- Résultats de l'exercice 2018 : année pleine
- Etude prospective basée sur l'exécution des budgets 2018, sur les 6 axes stratégiques définis par le projet de fusion et sur le plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement (PPIF).

Pour l'exercice 2019, le débat d'orientations budgétaires s'inscrit encore dans un contexte d'harmonisation et de stabilisation des compétences.

2) Situation financière au 31/12/2018

2-1) Analyse rétrospective financière 2017-2018

o Tableaux rétrospectifs 2017-2018

L'exercice 2018 est la deuxième année d'existence de la communauté d'agglomération.

De nouvelles compétences ont été transférées au 1^{er} janvier 2018 (transport scolaire sur l'ensemble du territoire, GEMAPI, jeunesse).

Il est présenté ci-après la situation des budgets annexes, puis la situation du budget principal. Cette présentation successive permet de rappeler les données des différents budgets annexes, puis de chiffrer leurs incidences sur le budget principal.

Les Restes à réaliser au terme de l'exercice 2018 sont détaillés en annexe en HT pour les budgets assujettis (ZA, Transport, Camping, Equipements aquatiques, Espace culturel, SPANC, Immobiliers d'entreprises) et TTC pour le budgets non assujetti (Budget principal, déchets et assimilés).

1) BUDGET DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Pour rappel, le budget « Déchets ménagers et assimilés » est un budget propre, régi sous forme de service public industriel et commercial (SPIC), ce qui signifie qu'il doit s'autofinancer et que les dépenses doivent être compensées par des recettes équivalentes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2017	CA 2018
Déficit antérieur reporté		
Charges à caractère général	2 839 763,89	2 963 538,32
Charges de personnel	1 228 920,31	1 350 198,94
Autres charges de gestion courante		24 460,80
Charges financières	27 782,71	27 945,56
Charges exceptionnelles	107 310,74	23 823,17
Dépenses imprévues		
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>620 269,57</i>	<i>616 740,33</i>
<i>Virement à la section d'investissement</i>		
TOTAL	4 824 047,22	5 006 707,12
RECETTES	CA 2017	CA 2018
Excédent antérieur reporté		
Atténuations de charges	16 392,12	42 326,10
Produits des services	4 100 916,47	4 123 238,94
Dotations et subventions	859 171,92	830 637,65
Autres produits de gestion courante	318,06	
Produits exceptionnels	31 958,68	53 594,11
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>81 900,35</i>	<i>82 926,36</i>
TOTAL	5 090 657,60	5 132 723,16
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	266 610,38	126 016,04
RESULTAT N-1 REPORTE (002)	789 076,30	1 055 686,68
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT	1 055 686,68	1 181 702,72

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES	CA 2017	CA 2018
Déficit antérieur reporté	-	
Restes à réaliser exercice antérieur		
Remboursement du capital d'emprunt	73 288,93	101 180,31
Immobilisations incorporelles	1 860,00	4 200,00
Immobilisations corporelles	429 534,90	716 700,06
Immobilisations en cours	59 146,55	224 713,31
Enveloppe		
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>81 900,35</i>	<i>82 926,36</i>
TOTAL	645 730,73	1 129 720,04
Restes à réaliser	430 739,50	412 048,87
SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES	CA 2017	CA 2018
Excédent antérieur reporté		
Restes à réaliser exercice antérieur		
<i>Virement section de fonctionnement</i>		
FCTVA	50 447,20	90 796,58
Subventions d'investissements		16 734,41
Emprunt	400 000,00	
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>620 269,57</i>	<i>616 740,33</i>
TOTAL	1 070 716,77	724 271,32
Restes à réaliser exercice antérieur		375 946,15
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	424 986,04	-405 448,72
RESULTAT N-1 REPORTE (001)	1 091 604,68	1 516 590,72
TOTAL	1 516 590,72	1 111 142,00
SOLDE RESTES A REALISER	-430 739,50	-36 102,72
RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT	1 085 851,22	1 075 039,28
RESULTAT GLOBAL	2 141 537,90	2 256 742,00

Commentaires :

- Chapitre 011 : Augmentation du carburant et des dépenses conséquentes dû aux nouvelles consignes de tri
- Chapitre 012: Régularisation convention collective. Mise en place des nouvelles tournées. Augmentation des arrêts de maladies (en lien avec le chapitre « atténuations de charges en recettes »).
- Résultat de fonctionnement sur l'année 2018 excédentaire.
- Résultat cumulé d'investissement avec (RAR) excédentaire fin 2018.

2) BUDGET SPANC

Le SPANC est géré sous forme de service public, industriel et commercial (SPIC). Ce budget est assujéti à la TVA, et régi par l'instruction comptable M4.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2017	CA 2018	Evolution
Charges à caractère général	43 618,40	61 626,92	41,29%
Charges de personnel	97 642,55	107 987,62	10,59%
Charges exceptionnelles	117,97	357,80	
<i>Dotations aux amortissements</i>	<i>477,60</i>	<i>4 788,56</i>	
TOTAL	141 856,52	174 760,90	23,20%

RECETTES	CA 2017	CA 2018	Evolution
Atténuations de charges		1 545,31	
Produits des services	148 068,73	140 195,28	-5,32%
Subvention d'exploitation	16 872,90	10 671,00	-36,76%
TOTAL	164 941,63	152 411,59	-0,42

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	23 085,11	-22 349,31
RESULTAT N-1 REPORTE (002)	78 005,07	101 090,18
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT	101 090,18	78 740,87

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	CA 2017	CA 2018
Immobilisations en cours		14 660,99
Opérations pour le compte de tiers	170 429,07	274 711,51
TOTAL	170 429,07	289 372,50
Restes à réaliser exercice antérieur	533 098,98	555 054,39

RECETTES	CA 2017	CA 2018
FCTVA		2 404,99
Opérations pour le compte de tiers	195 856,22	186 143,11
<i>Amortissements</i>	<i>477,60</i>	<i>4 788,56</i>
TOTAL	196 333,82	193 336,66
Restes à réaliser exercice antérieur	508 359,44	609 006,98

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	25 904,75	- 96 035,84
RESULTAT N-1 REPORTE (001)	10 156,25	36 061,00
RESULTAT	36 061,00	- 59 974,84
Restes à réaliser	- 24 739,54	53 952,59
RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT	11 321,46	- 6 022,25
RESULTAT GLOBAL	112 411,64 €	72 718,62 €

Commentaires :

- Chapitre 011 : Peu de contrôle effectués en 2017. L'année 2018 est une année de référence en termes de fonctionnement
- Chapitre 012 : Régularisation convention collective
- Résultat de fonctionnement sur l'année 2018 déficitaire
- Opérations pour compte de tiers décalage entre les dépenses et les recettes.

3) BUDGET CAMPING DU MOULIN

Le Camping du Moulin est géré sous forme de service public, industriel et commercial (SPIC). Ce budget est assujéti à la TVA, et régi par l'instruction comptable M4.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2017	CA 2018	Evolution
Charges à caractère général	41 623,66	60 622,63	45,64%
Charges de personnel	68 203,73	87 341,61	28,06%
Autres charges de gestion courante		2 489,10	
Charges financières	22 254,55	20 628,51	
Charges exceptionnelles	2 997,81	48,00	
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>87 945,11</i>	<i>87 076,79</i>	
TOTAL	223 024,86	258 206,64	15,77%

RECETTES	CA 2017	CA 2018	Evolution
Produits des services	107 828,96	117 823,56	9,27%
Dotations et subventions	85 447,10	84 301,85	-1,34%
<i>dont prise en charge emprunt / BP</i>	<i>68 947,10</i>	<i>68 056,85</i>	
<i>dont subvention équilibre / BP</i>	<i>16 500,00</i>	<i>16 245,00</i>	
Autres produits de gestion courante	3 146,38	5 015,36	
Produits exceptionnels		1 855,18	
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>25 113,33</i>	<i>55 213,33</i>	
TOTAL	221 535,77	264 209,28	19,26%

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-1 489,09	6 002,64
RESULTAT N-1 REPORTE (002)	-4 517,45	-6 006,54
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT	-6 006,54	-3,90

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	CA 2017	CA 2018
Remboursement du capital d'emprunt	46 334,23	47 963,08
Immobilisations corporelles	1 498,00	16 109,35
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>25 113,33</i>	<i>55 213,33</i>
TOTAL	72 945,56	119 285,76
Restes à réaliser		

RECETTES	CA 2017	CA 2018
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>87 945,11</i>	<i>87 076,79</i>
TOTAL	87 945,11	87 076,79
Restes à réaliser		

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	14999,55	-	32 208,97
RESULTAT N-1 REPORTE (001)	75363,32		90 362,87
SOLDE RESTES A REALISER			
RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT	90362,87		58 153,90
RESULTAT GLOBAL	84356,33		58 150,00

Commentaires :

Rappel : Le budget principal prend en charge les remboursements de l'emprunt contracté en 2013 pour des annuités d'environ 70 000 €.

La subvention du Budget principal est de 16 245 € (2017 : 16 500 €).

Evolution des participations du budget principal :

- Chapitre 011 : Des nombreux travaux d'entretien ont été effectués
- Chapitre 012 : Régularisation convention collective
- Section de fonctionnement équilibrée par une subvention d'équilibre du budget principal
- Marge d'investissement de près de 60 000 € au terme de l'exercice 2018.

4) BUDGET TRANSPORTS ET MOBILITES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP+ DM 2018			CA 2018		
	Transport scolaire	Lila à la demande	Lignes régulières	Transport scolaire	Lila à la demande	Lignes régulières
Déficit antérieur reporté						
Charges à caractère général	2 162 923,00	50 500,00	23 625,00	2 167 385,96	43 472,93	22 223,56
Charges de personnel	126 475,00	23 125,00	12 080,00	127 502,56	23 266,82	10 393,09
Autres charges de gestion courante	325 157,51					
Charges financières						
Charges exceptionnelles	91 957,27			632,81		
Dépenses imprévues						
Dotations aux amortissements	1 318,00			1 317,88		
Virement à la section d'investissement						
TOTAL	2 707 830,78	73 625,00	35 705,00	2 296 839,21	66 739,75	32 616,65
TOTAL	2 817 160,78			2 396 195,61		

RECETTES	BP 2018			CA 2018		
	Transport scolaire	Lila à la demande	Lignes régulières	Transport scolaire	Lila à la demande	Lignes régulières
Excédent antérieur reporté	399 361,84					
Atténuations de charges						
Produits des services	822 300,00		1 000,00	954 508,60		2 277,26
Subvention d'exploitation						
Remboursement frais transporteur						
Subvention d'équilibre du budget principal	0,00		29 893,00			27 536,86
Autres produits de gestion courante	10 287,94					
Dotation et participation	1 478 882,00	70 624,00	4 812,00	1 580 795,80	122 114,02	4 812,00
<i>Dont CSMA</i>		<i>38 290,00</i>			<i>73 590,14</i>	
Amortissements subventions équip.						
TOTAL	2 710 831,78	70 624,00	35 705,00	2 535 304,40	122 114,02	34 626,12
TOTAL	2 817 160,78			2 692 044,54		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT				295 848,93		
RESULTAT N-1 REPORTE (002)				402 918,21		
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT				698 767,14		

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2018		CA 2018	
	Transport scolaire	Lila à la demande	Transport scolaire	Lila à la demande
Déficit antérieur reporté				
Restes à réaliser exercice antérieur	1 438,71		1 199,00	
Remboursement du capital d'emprunt				
Immobilisations incorporelles	500,00			
Immobilisations corporelles	1 050,00			
Immobilisations en cours				
Dépenses imprévues	10 916,33			
Amortissements subventions équip.				
TOTAL	13 905,04		1 199,00	

RECETTES	BP 2018		CA 2018	
	Transport scolaire	Lila à la demande	Transport scolaire	Lila à la demande
Excédent antérieur reporté	12 587,04			
Affectation du résultat de fonctionnement				
Restes à réaliser exercice antérieur				
Virement section de fonctionnement				
Subventions d'investissements				
Emprunt				
Amortissements	1 318,00		1 317,88	
TOTAL	13 905,04		1 317,88	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT			118,88	
RESULTAT N-1 REPORTE (001)			12 587,04	
RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT			12 705,92	
RESULTAT GLOBAL			711 473,06	

Commentaires:

L'année 2018 est la 1^{ère} année de fonctionnement du service depuis l'intégration des 3 ex-syndicats de transport.

La Région et la Communauté d'agglomération ont travaillé en partenariat pour définir l'ensemble des flux financiers au transfert de la compétence au 1^{er} janvier 2018.

5) BUDGET ZONES D'ACTIVITES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2017	CA 2018	Evolution
Charges à caractère général	715 695,52	316 442,92	-55,79%
Charges financières	61 835,28	55 763,56	
<i>Transfert de charges financières</i>	<i>61 835,28</i>	<i>55 763,56</i>	
<i>Opérations de stocks</i>	<i>906 507,05</i>	<i>1 131 873,45</i>	
TOTAL	1 745 873,13	1 559 843,49	

RECETTES	CA 2017	CA 2018
Produits des services	621 992,85	797 828,92
Dotations et subventions	34 514,20	82 908,53
Autres produits de gestion courante	250 000,00	250 000,00
<i>dont subvention équilibre / BP</i>	<i>250 000,00</i>	<i>250 000,00</i>
Produits exceptionnels		10 184,63
<i>Transfert de charges financières</i>	<i>61 835,28</i>	<i>55 763,56</i>
<i>Opérations de stocks</i>	<i>777 530,80</i>	<i>363 157,85</i>
TOTAL	1 745 873,13	1 559 843,49

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-
RESULTAT N-1 REPORTE (002)	790 405,61	790 405,61
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT	790 405,61	790 405,61

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	CA 2017	CA 2018
Remboursement du capital d'emprunt	335 960,97	192 843,37
Immobilisations incorporelles		
Opération compte de tiers	3 006,00	119 509,08
<i>Opérations de stocks</i>	<i>777 530,80</i>	<i>363 157,85</i>
TOTAL	1 116 497,77	675 510,30

RECETTES	CA 2017	CA 2018
<i>Opérations de stocks</i>	<i>906 507,05</i>	<i>1 131 873,45</i>
TOTAL	906 507,05	1 131 873,45

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-209 990,72	456 363,15
RESULTAT N-1 REPORTE (001)	- 2 701 712,18	- 2 911 702,90
RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT	- 2 911 702,90	- 2 455 339,75
RESULTAT GLOBAL	- 2 121 297,29	- 1 664 934,14

Commentaires :

Compte tenu du stock de terrains à vendre (ci-après), l'équilibre des dépenses d'aménagement ou d'extension des parcs est assuré par la vente théorique d'une partie des surfaces aménagées et commercialisées. Au 31 décembre 2018, le déficit cumulé est de 1 664 934.14 €.

Le déficit est plus important que les recettes attendues. Le stock ne permet pas d'équilibrer et d'absorber le déficit. La poursuite du versement d'une subvention du budget principal d'un montant de 250 000 € tel qu'inscrite au PPI apparaît indispensable.

Etat des lieux des parcs d'activités économiques aménagés en régie directe par la Communauté d'agglomération, au sein du budget ZA (y compris compromis de vente signés) :

Commune	Zone d'activités	Surface à vendre au 31/12/2017	Prix de vente	Recette attendue
Aigrefeuille-sur-M.	Ext. PA Haut-Coin	Projet		0
Boussay	PA du Bordage	5 363 m ²	15 € HT / m ²	80 445 € HT
Château-Thébaud	PA du Butay	28 244 m ²	28 € HT / m ² 29,50 € HT/m ²	763 000 € HT
Clisson	Req. PA Tabari Nord	Projet		0
Gétigné	Ext. PA Recouvrance	15 407 m ²	19 € HT / m ²	292 733 € HT
Gorges	PA de la Sénardière	Pas de projet inscrit au budget depuis 2017		0
La Haye-Fouassière	PA du Pâtis	6 333 m ²	33,45 €HT / m ²	211 839 € HT
	Ext. PA du Pâtis	Projet		
	PA Château-Gaillard	Projet		0
Haute-Goulaine	PA Lande-St-Martin	2 518 m ²	33,45 € / m ²	84 227 € HT
	Ext. PA Lande-St-M.	6 500 m ²	43 €HT / m ²	297 500 € HT
	PA de la Braudière	Projet		0
Maisdon-sur-Sèvre	PA Fromenteaux	3 698 m ²	15 € HT / m ²	55 470 € HT
	Ext. PA Fromenteaux	Projet		0
Monnières	PA de la Malvineuse	3 934 m ²	19 € HT / m ²	74 746 € HT
La Planche	PA du Petit Gast	33 742 m ²	15,50 € HT/m ² 19,50 € HT/m ²	551 220 € HT
Remouillé	PA de la Maine	100% vendu		0
Saint-Fiacre-sur-M.	Pas de PA	0 m ²		0
Saint-Hilaire-de-C.	Ext. PA de la Garnerie	6 484 m ²	19 € HT / m ²	123 196 €HT
Saint-Lumine-de-C.	PA du Grand-Bois	Projet		0
Vieillevigne	PA du Garré	Projet		0
TOTAL :				1 394 665 €

Remarque : Ce recensement ne prend pas en compte les 3 zones d'aménagement concertées par la LAD-SELA :

- Clisson – ZA de Tabari Sud
- Gétigné – ZA de Toutes Joies
- Vieillevigne - Extension de la ZA de Beausoleil

6) BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2017	CA 2018	Evolution
Charges à caractère général	8 152,06	10 525,99	29,12%
Charges financières	- 34,34	3,17	
<i>Opérations d'ordre</i>	24 386,98	24 386,01	
TOTAL	32 504,70	34 915,17	

RECETTES	CA 2017	CA 2018	Evolution
Produits des services	1 531,28	1 240,43	
Autres produits de gestion courante	39 139,20	50 146,40	
<i>dont subvention du budget principal</i>	-	<i>37 100,00</i>	
Produits exceptionnels	7 543,43	6,38	
TOTAL	48 213,91	51 393,21	

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	15 709,21	16 478,04
RESULTAT N-1 REPORTE (002)	-32 107,33	-16 398,12
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT	-16 398,12	79,92

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	CA 2017	CA 2018
Déficit antérieur reporté		
Atténuation de charges		12 265,00
Remboursement au budget principal	100 000,00	
Remboursement du capital d'emprunt	21 666,67	21 666,66
Dépôts et cautionnement	7 543,43	9 784,80
Immobilisations incorporelles	-	1 053,00
Immobilisations corporelles	-	
Immobilisations en cours	-	5 828,69
TOTAL	129 210,10	50 598,15
Restes à réaliser exercice antérieur		157 886,69

RECETTES	CA 2017	CA 2018
Subventions d'investissements	62 790,00	57 866,00
<i>Opérations d'ordre</i>	24 386,98	24 386,01
TOTAL	87 176,98	82 252,01
Restes à réaliser exercice antérieur		198 633,00

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	- 42 033,12	72 400,17
RESULTAT N-1 REPORTE (001)	450 911,61	408 878,49
RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT	408 878,49	481 278,66

RESULTAT GLOBAL	392 480,37	481 358,58
------------------------	------------	------------

Commentaires :

L'augmentation des charges à caractère général est liée aux diagnostics obligatoires effectués dans le cadre de la mise en vente de l'hôtel d'entreprises de Clisson. La subvention d'équilibre permet de financer le déficit reporté.

La collectivité doit s'interroger sur le devenir et la destination du résultat cumulé d'investissement d'un montant de l'ordre de 481 000 € au terme de l'exercice 2018.

7) BUDGET ESPACE CULTUREL

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	CA 2017	CA 2018
Déficit antérieur reporté		-
Charges à caractère général	274 208,41	311 962,96
Charges de personnel	241 545,78	251 998,23
Autres charges de gestion courante		-
Charges financières	335 659,55	315 667,51
Charges exceptionnelles	41,44	155,00
Dépenses imprévues		
<i>Opérations d'ordre</i>	716 671,31	721 708,44
<i>Opérations de réaménagement de prêt</i>		
TOTAL	1 568 126,49	1 601 492,14

RECETTES	CA 2017	CA 2018
Recette antérieur reportée		
Atténuations de charges	4 538,54	
Produits des services	41 571,96	55 382,28
Dotations et subventions	33 329,53	32 000,00
Autres produits de gestion courante	1 034 397,45	782 635,76
<i>dont prise en charge emprunt / BP</i>	<i>476 793</i>	<i>418 605,00</i>
<i>dont subvention équilibre / BP</i>	<i>473 207</i>	<i>293 395,00</i>
<i>dont locations</i>	<i>84 397,45</i>	<i>70 635,76</i>
<i>Transfert de charges</i>		248 462,28
<i>Produits exceptionnels</i>	84,27	2 161,58
<i>Produits financiers</i>	445 104,38	445 104,38
<i>Opérations d'ordre</i>	28 010,49	28 010,49
TOTAL	1 587 036,62	1 593 756,77
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	18 910,13	-7 735,37
RESULTAT N-1 REPORTE (002)	-2 341,47	16 568,66
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT	16 568,66	8 833,29

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES	CA 2017	CA 2018
Déficit antérieur reporté		
Restes à réaliser exercice antérieur		
Remboursement du capital d'emprunt	586 238,14	589 692,80
Immobilisations incorporelles	679,90	5 096,52
Immobilisations corporelles	60 678,95	59 201,85
Immobilisations en cours		
Virement à la section de fonctionnement		248 462,28
Dépenses imprévues		
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>28 010,49</i>	<i>28 010,49</i>
TOTAL	675 607,48	930 463,94
Restes à réaliser exercice antérieur	9 160,00	5 113,00

RECETTES	CA 2017	CA 2018
Excédent antérieur reporté		
Affectation du résultat de fonctionnement		
Restes à réaliser exercice antérieur		
Virement section de fonctionnement		
Subventions d'investissements		
Emprunt		
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>716 671,31</i>	<i>721 708,44</i>
TOTAL	716 671,31	721 708,44
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	41 063,83	-208 755,50
RESULTAT N-1 REPORTE (001)	652 968,74	694 032,57
Résultat	694 032,57	485 277,07
RAR	9 160,00	5 113,00
RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT	684 872,57	480 164,07
RESULTAT GLOBAL	701 441,23	488 997,36

Commentaires :

L'augmentation des charges à caractère général est due à l'extension de l'accès aux 16 communes aux spectacles des scolaires et aux ALSH.

Cette évolution est compensée par une évolution des recettes (10 500 €).

L'augmentation des charges du personnel résulte d'un renfort à 50% ETP.

La subvention du budget principal est nettement inférieure à celle de 2017, du fait de la reprise exceptionnelle en fonctionnement d'une partie du résultat cumulé d'investissement.

8) BUDGET EQUIPEMENTS AQUATIQUES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2017	CA 2018
Déficit antérieur reporté		
Charges à caractère général	334 315,54	311 098,92
Charges de personnel	550 168,00	574 166,73
Autres charges de gestion courante	124,13	45 958,84
Charges financières	4 761,33	3 854,99
Charges exceptionnelles	4 477,59	1 154,34
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>329 861,78</i>	<i>336 378,12</i>
<i>Virement à la section d'investissement</i>		
TOTAL	1 223 708,37	1 272 611,94

RECETTES	CA 2017	CA 2018
Excédent antérieur reporté		
Atténuations de charges	1 324,19	8 636,33
Produits des services	307 011,26	329 504,05
Dotations et subventions	38 381,00	
Autres produits de gestion courante	776 635,55	1 002 877,33
<i>dont subvention du budget principal</i>	<i>730 000,00</i>	<i>998 000,00</i>
produits exceptionnel	4 218,83	2 729,25
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>9 220,00</i>	<i>16 500,00</i>
TOTAL	1 136 790,83	1 360 246,96
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	- 86 917,54	87 635,02
RESULTAT N-1 REPORTE (002)		-86 917,54
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT		717,48

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES	CA 2017	CA 2018
Déficit antérieur reporté		
Restes à réaliser exercice antérieur		
Remboursement du capital d'emprunt	26 133,30	26 133,30
Nouvel emprunt		
Immobilisations incorporelles	31 312,78	1 280,52
Immobilisations corporelles	35 063,73	61 703,70
Immobilisations en cours	88 759,31	646 391,44
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>9 220,00</i>	<i>16 500,00</i>
TOTAL	190 489,12	752 008,96
Restes à réaliser exercice antérieur	216 853,69	1 119 308,96

RECETTES	CA 2017	CA 2018
Excédent antérieur reporté		
Affectation du résultat de fonctionnement		
Restes à réaliser exercice antérieur		
Subventions d'investissements		191 196,15
Avance BP		1 500 000,00
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>329 861,78</i>	<i>336 378,12</i>
TOTAL	329 861,78	2 027 574,27
Restes à réaliser exercice antérieur		47 210,00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	139 372,66	1 275 565,31
RESULTAT N-1 REPORTE (001)		139 372,66
SOLDE RESTES A REALISER	216 853,69	-1 072 098,96
RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT	-77 481,03	342 839,01
RESULTAT GLOBAL	-164 398,57	343 556,49

Commentaires :

La diminution des charges à caractère général s'explique par le basculement des dépenses des transports des élèves sur le budget principal.

La subvention d'équilibre intègre le déficit de l'exercice 2017.

Le produit des services a augmenté de 7,33 % (remarque : les recettes 2017 étaient plus faibles en raison de la mauvaise météo estivale qui ont entraîné une baisse significative de la fréquentation).

Remarque : un versement du Conseil départemental d'un montant de 50 000 € attendu pour 2018 sera encaissé en 2019.

Il est à noter que le résultat cumulé d'investissement au terme de l'exercice 2018 intègre une avance du budget principal d'un montant 1 500 000 €.

BUDGET PRINCIPAL

PRESENTATION PAR CHAPITRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	CA 2017	CA 2018
Déficit antérieur reporté		
Charges à caractère général	3 464 797,84	4 060 698,03
Charges de personnel	3 374 748,16	3 902 320,33
Atténuations de produits (reversement aux communes)	5 494 513,37	5 047 083,06
Autres charges de gestion courante	4 620 038,61	5 042 471,43
<i>Dont contribution au SDIS</i>	<i>1 402 244,00</i>	<i>1 414 666,00</i>
<i>Dont participation aux budgets</i>	<i>1 930 000,00</i>	<i>1 997 100,00</i>
Charges financières	83 202,15	68 640,03
Charges exceptionnelles	92 140,35	123 182,80
<i>Dont participation aux budgets</i>	<i>16 500,00</i>	<i>111 838,71</i>
Dépenses imprévues		
<i>Opérations d'ordre</i>	1 006 825,10	1 261 542,94
<i>Virement à la section d'investissement</i>		
TOTAL	18 136 265,58	19 505 938,62

RECETTES	CA 2017	CA 2018
Excédent antérieur reporté		
Atténuations de charges	23 395,89	119 667,48
Produits des services	1 934 052,10	2 165 819,92
<i>Dont refacturation des frais de personnel</i>		<i>1 214 879,60</i>
Recettes fiscales	13 104 607,00	14 050 759,82
Dotations et subventions	4 498 430,67	4 786 179,32
Autres produits de gestion courante	289 408,83	281 428,02
Produits financiers	13 562,62	11 109,12
Produits exceptionnels	19 712,23	8 282,34
<i>Opérations d'ordre</i>	94 696,34	101 094,35
TOTAL	19 977 865,68	21 524 340,37
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 841 600,10	2 018 401,75
RESULTAT N-1 REPORTE (002)	3 541 075,92	5 382 676,02
RESULTAT CUMULE FONCTIONNEMENT	5 382 676,02	7 401 077,77

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	CA 2017	CA 2018
Déficit antérieur reporté		
Restes à réaliser exercice antérieur		
Remboursement du capital d'emprunt	304 757,70	306 201,94
Immobilisations incorporelles	176 640,10	62 841,98
Subventions d'équipement versées	799 956,39	659 109,85
Immobilisations corporelles	504 886,65	210 639,38
Immobilisations en cours	1 664 295,83	208 543,49
Avance au budget équipements aquatiques	171 719,32	1 500 000,00
Enveloppe d'immobilisations "provision"		
Dépenses imprévues		
<i>Opérations d'ordre</i>	113 533,34	101 094,35
<i>Opérations pour compte de tiers</i>		95 628,38
RAR		
TOTAL	3 735 789,33	3 144 059,37
Restes à réaliser	823 638,56	4 114 211,37

RECETTES	CA 2017	CA 2018
Excédent antérieur reporté		
produits des cessions		
Restes à réaliser exercice antérieur		
<i>Virement section de fonctionnement</i>		
Subventions d'investissements	404 553,84	879 948,22
Remboursement emprunt	65 399,16	800,00
Autres recettes	334 852,00	156 838,77
<i>Opérations pour compte de tiers</i>		182 531,43
<i>Opérations d'ordre</i>	1 006 825,10	1 261 542,94
TOTAL	1 811 630,10	2 481 661,36
Restes à réaliser	1 440 029,99	2 200 227,94
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-1 924 159,23	-662 398,01
RESULTAT N-1 REPORTE (001)	3 309 536,90	1 385 377,67
Resultat	1 385 377,67	722 979,66
SOLDE RESTES A REALISER	616 391,43	-1 913 983,43
RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT	2 001 769,10	-1 191 003,77
RESULTAT GLOBAL	7 384 445,12	6 210 074,00

Commentaires :

L'augmentation des charges à caractère général entre 2017 et 2018 s'explique en partie par le non - rattachement de charges effectués de façon non exhaustive sur l'année 2017.

Par ailleurs, le transfert des compétences du transport scolaire sur l'ensemble du territoire, de la GEMAPI, des services jeunesse et urbanisme sur une année complète explique les autres augmentations. L'augmentation des dépenses du personnel est commentée ci-après.

La diminution des atténuations de produits au chapitre 014 est due aux transferts de compétence (rapport de la CLECT adopté en 2018).

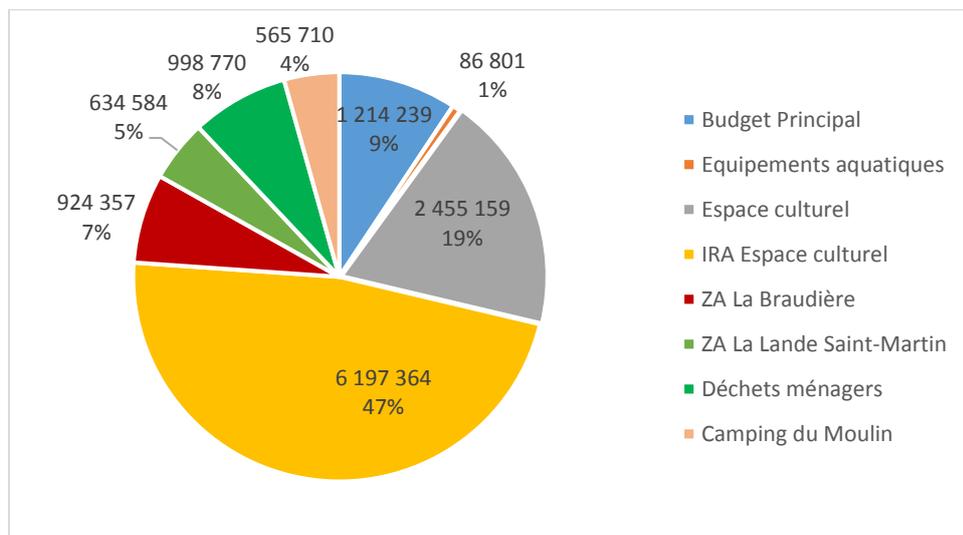
L'augmentation des recettes fiscales résulte notamment de l'utilisation du levier fiscal (création d'une part intercommunale sur la taxe foncière).

2-2) Structure et gestion de l'encours de dette consolidé

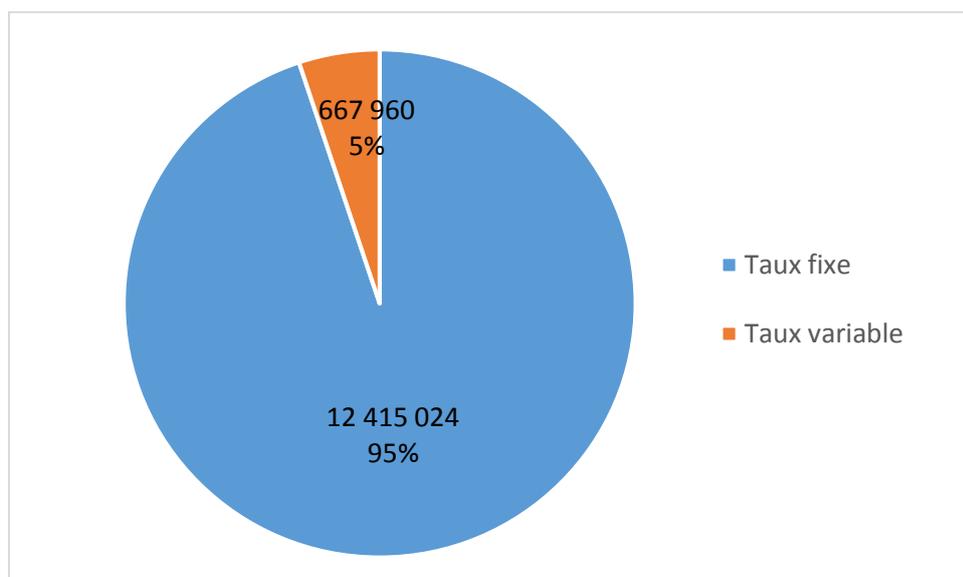
○ Présentation des différents emprunts

Budget	Emprunt	Date	Durée	Type de taux	Taux	CRD au 31/12/2018
Principal	Globalisé	2006	15 ans	Variable fixé en 2010	3,09%	280 004 €
Principal	Globalisé	2008	15 ans	Fixe	4,54%	299 999.44 €
Principal	PEM de Clisson	2012	15 ans	Fixe	4,51%	338 013.26 €
Principal	Siège communautaire	2008	15 ans	Fixe	4.79 %	360 875.57 €
Principal	PEM de la Haye-Fouassière	2009	15 ans	Fixe	4.75 %	204 449 €
Zones d'activités	ZA la Braudière	2007	15 ans	Fixe	4.75 %	31 415 €
Zones d'activités	ZA la Braudière	2009	25 ans	Révisable	1.70%	261 288.44 €
Zones d'activités	ZA la Braudière	2011	15 ans	Variable	1.66 %	153 947.93 €
Zones d'activités	ZA la Braudière	2011	15 ans	variable	1.43 %	252 725.40 €
Zones d'activités	ZA la Braudière	2013	15 ans	Fixe	3.39%	224 980.57 €
Zones d'activités	ZA la Lande Saint-Martin	2007	15 ans	Fixe	4.75 %	634 583.62 €
Espace culturel	Quatrain	2009	15 ans	Fixe	4.75 %	55 248.56 €
Espace culturel	Quatrain	1015	24 ans 9 mois	Structuré – fixé en 2015	3.50 %	2 399 910.76 €
Espace culturel	Quatrain – indemnité (IRA)	2015	24 ans 9 mois	Fixe	3.55 %	6 197 364.53 €
Déchets ménagers	Halte éco-tri	2012	15 ans	Fixe	3.55 %	443 135.91 €
Camping du Moulin	Camping du Moulin	2013	15 ans	Fixe	3,47%	565 709.78 €
Déchets ménagers	Halte éco-tri Remouillé	2017	15 ans	Fixe	1.15%	373 333.32 €
						13 076 985 €

Répartition des emprunts par budget :



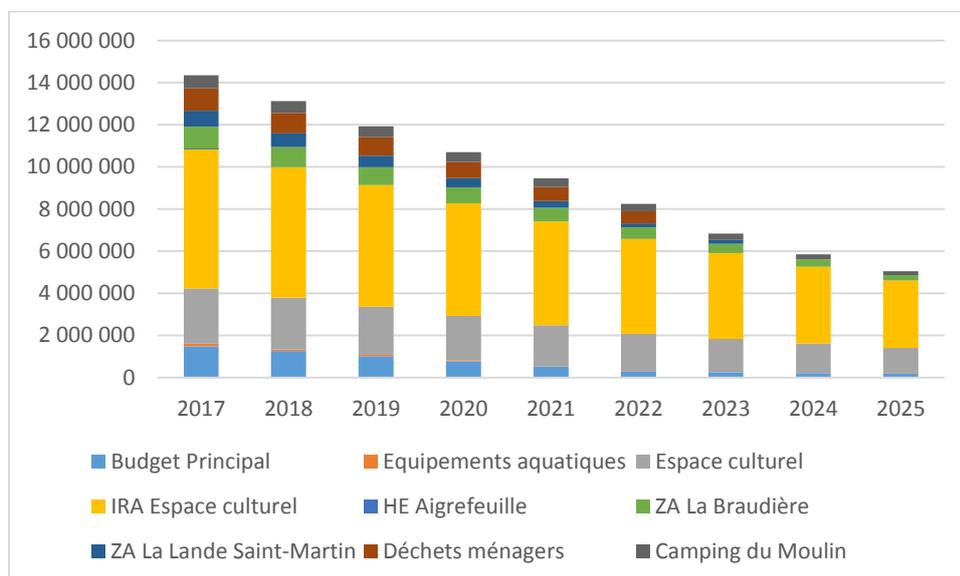
Répartition des selon le type de taux (fixe / variable ou révisable) :



○ **Evolution du profil d'extinction de la dette**

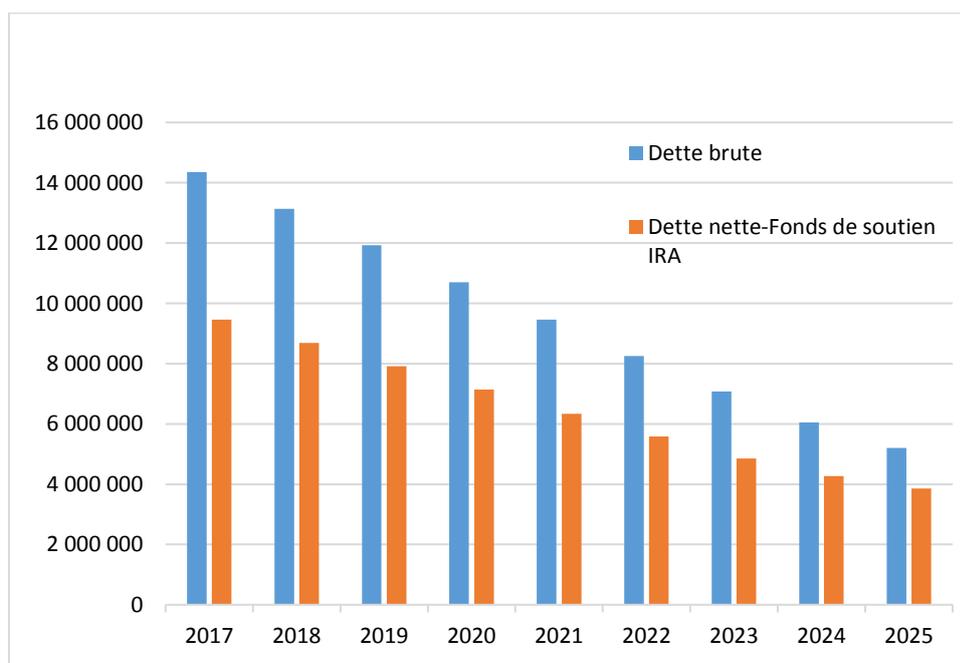
Au 1^{er} janvier 2018, la dette globale de Clisson Sèvre et Maine Agglo était chiffrée à 14 298 278 €. Au cours de l'année 2018, le capital d'emprunt a été remboursé à hauteur de 1 221 293 €. Le stock de dette au 31 décembre 2018 est donc de 13 076 985 €.

Evolution du profil d'extinction de la dette selon une répartition des emprunts par budget :



Evolution du profil d'extinction de la dette après déduction de l'IRA :

La renégociation en 2015 de l'emprunt de l'espace culturel a donné lieu à la fixation d'une indemnité de remboursement anticipé (IRA) d'un montant de 7 550 000 €, qui vient s'ajouter au stock de dette. Cette IRA est compensée à hauteur de 6 231 461 € par un fonds de soutien, versé par l'Etat. Ce fonds de soutien est réalisé en section de fonctionnement, sur une durée de 14 ans.



2-3) Ressources humaines

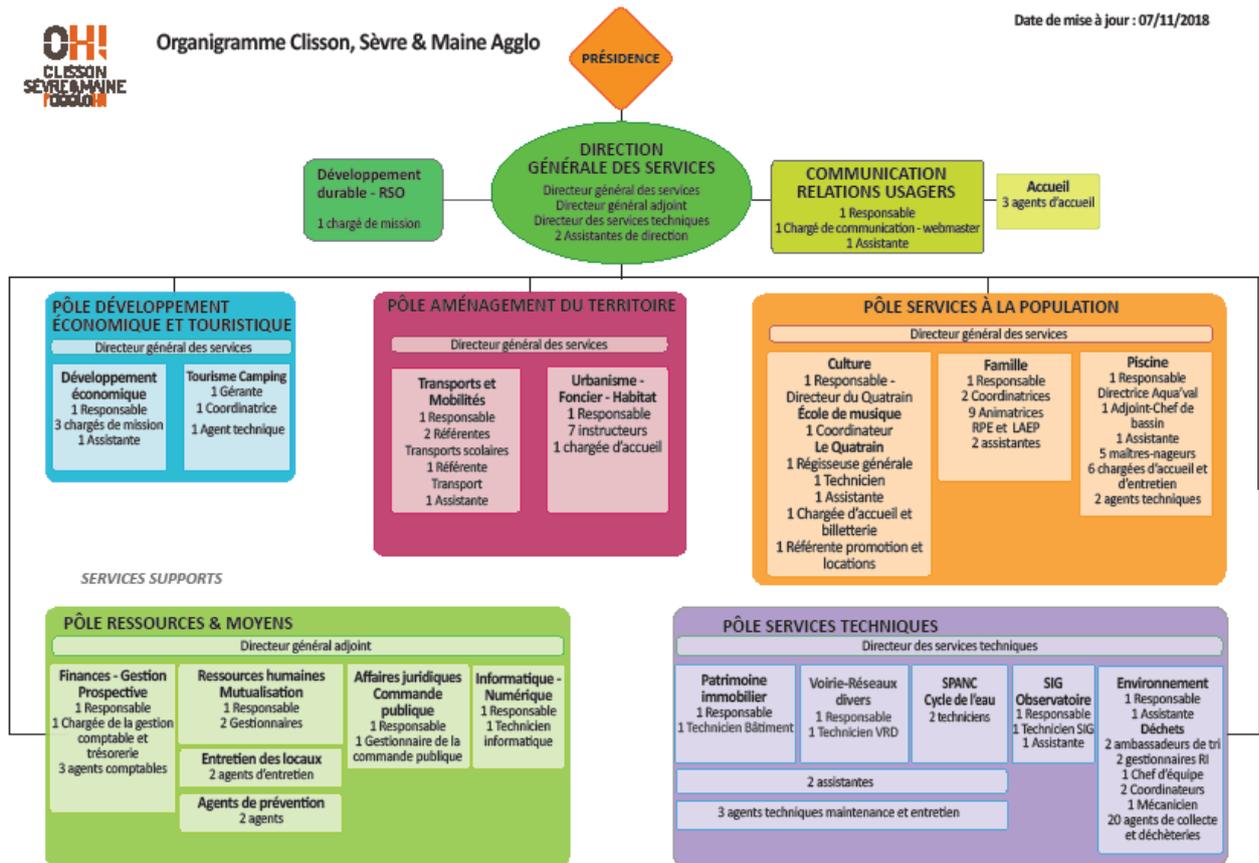
○ Charges de personnel sur les exercices 2017-2018

Un retraitement a été réalisé, neutralisant les refacturations de charges de personnel entre budgets.

Budget principal	CA 2017	CA 2018	Evolution	Observations
	Charges nettes (012-013-7081)	Charges nettes (012-013-7081)		
Services supports	1 341 912	1 355 053	1%	
<i>dont services ressources et moyens</i>	816 528			
<i>dont service communication</i>	136 916			
<i>dont services techniques</i>	388 468			
Transports et mobilité	22 008	58 757	167%	
Culture	40 943	60 864	49%	spectacles pour les scolaires
Piscine	11 972	10 524		
Petite enfance Enfance - Jeunesse	378 755	422 651	12%	coordinateur jeunesse
Déchets ménagers et assimilés	-16 249	-18 247		
SIG / Aménagement du territoire	206 920	433 606	110%	ADS-urbanisme
Développement économique	241 906	244 565	1%	
Total chp 012 "net" Budget principal	2 228 168	2 567 773	15%	
Budgets annexes	CA 2017			
Déchets ménagers et assimilés	1 212 528	1 307 873	8%	remise à niveau convention collective
SPANC	97 643	106 442	9%	remise à niveau convention collective
Camping du Moulin	68 204	87 342	28%	remise à niveau convention collective
Equipements aquatiques	548 867	565 530	3%	
Transports et mobilité	60 647	161 162	166%	intégration 2 SIVU
Espace culturel	235 207	239 698	2%	
Total chp 012 "net" Budget consolidé	4 451 263	5 035 821	13,1%	

Les hausses constatées sur le budget principal correspondent aux évolutions suivantes, prévues lors du DOB 2018 :

- Création du service urbanisme au 1^{er} mars 2018 (+ 6 agents)
- Intégration de 3 des 4 agents issus des SIVU de transports scolaires
- Recrutements liés à la restructuration de la communauté d'agglomération (Ces agents étant arrivés en cours d'année)
 - Un agent comptable
 - Une assistante de direction
 - Un agent d'accueil à 50% au Quatrain
- Renforts temporaires sur les services supports
- L'impact sur une année pleine des recrutements 2017
- **Organigramme de la Communauté d'agglomération en 2018**



○ **Informations complémentaires**

Un travail est mené actuellement par la Présidente et les élus en charge des ressources humaines, en lien avec les représentants du personnel, concernant l'ensemble des politiques ressources humaines de la communauté d'agglomération.

- Régime indemnitaire :

Clisson Sèvre et Maine Agglo a mis en place le RIFSEEP, en lieu et place des régimes indemnitaires existants.

Par ailleurs, la fusion des deux communautés de communes ainsi que le transfert de plusieurs agents municipaux, accompagnés par la mise en place d'une réorganisation des missions et d'un organigramme, a entraîné également, au-delà de la mise en place du RIFSEEP, la nécessité de mettre en cohérence les différents régimes indemnitaires existants. Une enveloppe budgétaire de 50 000 € a été mise en place pour permettre de tendre à cette mise en cohérence des régimes indemnitaires en 2018.

- Avantages en nature :

- Logements de fonction : 1 (Camping du Moulin)
- Véhicules de fonction : 0

2-4) Analyse de la situation financière de la Communauté d'agglomération : situation de solvabilité au 31-12-2018

○ **Ratios de solvabilité**

Les ratios présentés sont une reprise des données des comptes administratifs, avec les retraitements suivants :

- ⇒ Charges de personnel : déduction des montants refacturés entre budgets
- ⇒ Données retraitées concernant l'emprunt du Quatrain (ratios liés à la dette)

	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Dépenses réelles Fct * / Population	405 €	432 €	491 €
Produit impôts directs / Population	240 €	240 €	254 €
Recettes réelles Fct * / Population	510 €	517 €	586 €
Dépenses équipement brut / Pop.	48 €	71 €	57 €
Encours de dette / Population	243 €	230 €	208 €
Retraitement : - fonds de soutien	-FS : 144 €	- FS : 140 €	- FS : 80 €
DGF / Population	49 €	61 €	60 €
Dép. de personnel ** / Dép. réelles Fct	17 %	19 %	19 %

Données CA- consolidé hors ZA

* : données incluant les flux entre budgets

** : chapitre 012 – chapitre 013- article 7081 (refacturations entre budgets)

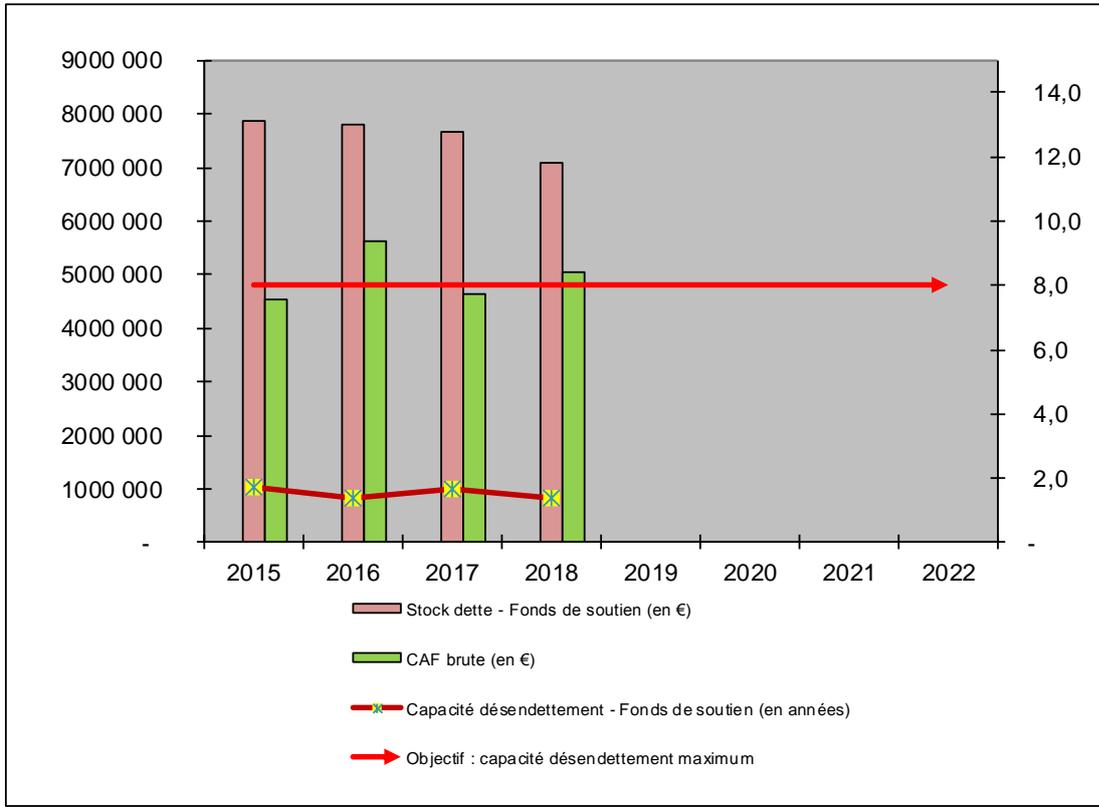
	CA 2016	CA 2017	CA 2018
Recettes réelles de Fonctionnement (A)	27 551 949 €	28 251 513 €	32 237 584 €
Dépenses réelles de Fonctionnement (B)	21 871 079 €	23 617 183 €	27 194 151 €
Autofinancement brut (C = A-B)	5 680 870€	4 634 330 €	5 043 433 €
Remboursement de la dette * (D)	986 462 €	993 020 €	1 027 439 €
Autofinancement net (E = C-D)	4 694 408 €	3 641 310 €	4 015 994 €
Taux d'épargne nette (F = E/A)	17,0 %	12,9 %	12,5 %
Dette (capital au 31/12) (G)	13 138 469 €	12 555 517 €	11 518 047 €
Retraitement : - fonds de soutien	- FS : 7 797 217 €	-FS : 7 659 369 €	-FS : 7 066 997 €
Capacité de désendettement (H = G/C)	2,3 années	2,7 années	2,3 années
Retraitement : - fonds de soutien	- FS : 1,4 années	- FS : 1,7 années	-FS : 1,4 années

Données CA- consolidé hors ZA

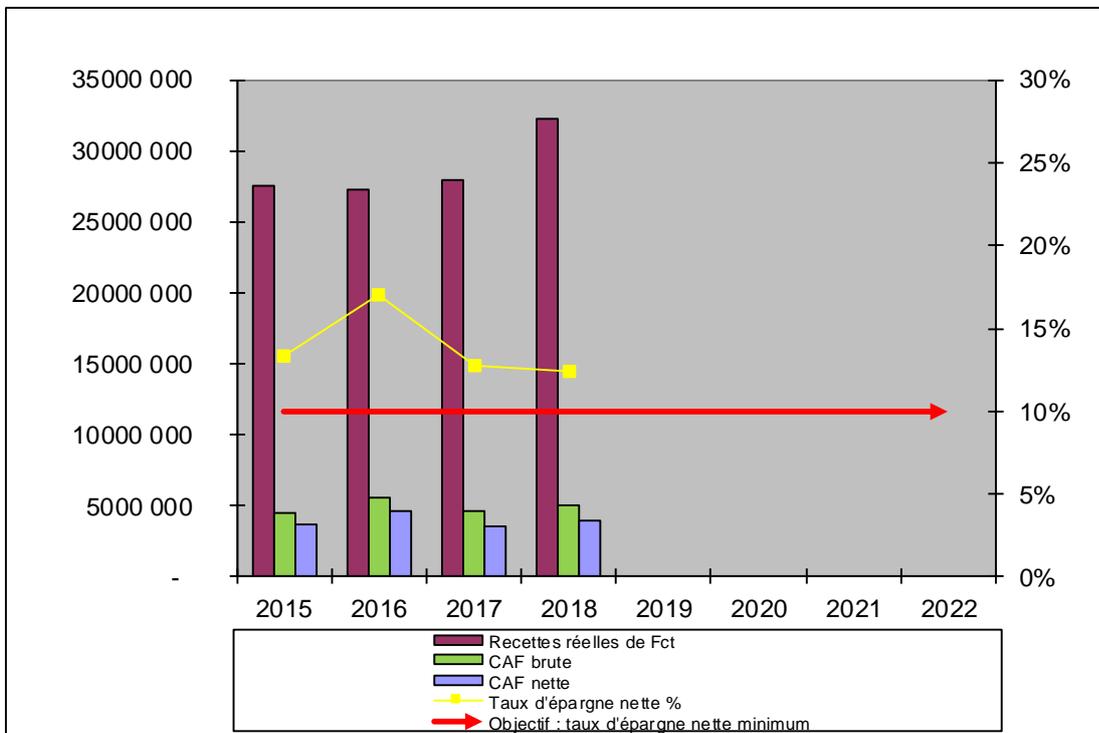
* : remboursement effectif (hors refacturations entre budgets) / hors dette ZA / après sensibilisation de l'emprunt structuré

Présentation graphique :

Capacité de désendettement :



Taux d'épargne nette :



3) **Grandes orientations pluriannuelles : PPIF 2017-2022**

3-1) les 6 axes du projet de territoire

- Un territoire affirmé qui attire et rayonne : identité, attractivité, positionnement
⇒ Projets identifiés : 2^e équipement aquatique, Voyage à Nantes, Séchoir du Liveau
- Un territoire dynamique qui crée de la richesse et de l'emploi
⇒ Projets identifiés : aménagement et extension des parcs d'activités économiques, Maison de l'économie, entretien des voiries des parcs d'activités
- Un territoire de proximité et de relations : relations usagers, proximité
⇒ Projets identifiés : site internet, outils numériques
- Un territoire durable qui innove et s'engage : nouveaux services
⇒ Projets identifiés : mobilités douces (schéma vélo), achats de véhicules électriques
- Un territoire équilibré, cohérent et ouvert : équilibre territorial, coopérations
⇒ Projets identifiés : réhabilitation des déchèteries de l'ensemble du territoire, fonds de concours versés aux communes membres
- Une organisation partagée, efficace et agile qui apporte de la valeur ajoutée
⇒ Projets identifiés : siège communautaire

3-2) Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2017-2022

○ **PPI 2017-2022**

1^{ère} Présentation – principaux projets identifiés selon les 6 axes du projet de territoire :

	Coût brut HT	Financements	Coût net HT
Axe 1 :			
Equipement aquatique	10 521 000	1 175 000	9 346 000
Axe 2 :			
Maison de l'économie	1 525 500	1 000 525	524 975
Axe 4 :			
Schéma vélo (2017-2020)	1 946 204	379 360	1 566 844
Axe 5 :			
Réhabilitation déchèteries	2 523 448	377 250	2 146 198
Axe 6 :			
Siège communautaire	4 124 500	650 000	3 474 500

2^e présentation – par budgets :

PPI 2017/2022 par budgets	2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL 2017-2022
Budget principal	2 754 809	1 060 797	6 345 313	3 739 259	1 097 175	613 806	15 611 158
Budget équip. aquatiques	155 136	709 376	5 504 629	2 263 151	1 013 761	22 500	9 668 552
Budget Immo entreprises	0	6 882	1 524 910	610 200	228 825	54 183	2 425 000
Budget Transports	0	1 199	2 000	2 000	2 000	2 000	9 199
Budget Espace culturel	61 359	64 298	43 500	17 500	23 500	17 500	227 657
Budget Déchets ménagers	408 785	788 011	1 301 647	374 500	1 580 000	260 000	4 712 942
Budget SPANC	0	14 661	3 500	4 000	4 000	4 000	30 161
Budget Camping Moulin	1498	16 109	20 200	2 000	2 000	2 000	43 807
TOTAL	3 381 586	2 661 333	14 745 698	7 012 610	3 951 261	975 989	32 728 477

○ **Evolution de la dette**

3-3) Plan pluriannuel de fonctionnement (PPF) 2017-2022

○ **Prospective fonctionnement 2017-2022**

Le plan pluriannuel de fonctionnement (PPF) présenté consiste :

- Dans l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement à partir des données 2018 et en fonction des hypothèses d'évolution retenues.
- Dans le constat de l'évolution sur la période des deux ratios prudentiels (capacité de désendettement et taux d'épargne nette), suite à l'intégration du PPI, et au regard des objectifs fixés.

Un PPF a été réalisé pour chaque budget, à l'exception du budget Zones d'activités.

Une synthèse est présentée ci-dessous.



Il s'agit de projections sur la base du compte administratif 2018, avec l'application de ratios. Ces projections n'intègrent pas à ce stade les éventuelles évolutions de fonctionnement des services (développement, nouvelles actions, nouvel équipement...).

Budget Déchets ménagers et assimilés :

Prospective PPIF Déchets	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	réalisé	réalisé	prévisionnel 11/2018			
Section de fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total dépenses de fonctionnement	4 824 047	5 006 642	5 370 939	5 391 992	5 443 827	5 503 605
011 - Charges à caractère général	2 839 764	2 963 473	3 098 310	3 135 490	3 173 116	3 211 193
012 - Frais de personnel	1 228 920	1 350 199	1 420 000	1 437 040	1 454 284	1 471 736
65 - Autres dépenses de fonctionnement	-	24 461	60 000	30 000	30 000	30 000
66 - Intérêts	26 330	23 466	20 950	18 090	15 185	12 227
66 - Intérêts dette nouvelle	1 452	4 480	4 178	3 872	3 742	10 949
67 - Dépenses exceptionnelles	107 311	23 823	17 500	17 500	17 500	17 500
Dépenses de fonctionnement induites						
042 - Opérations d'ordre	620 270	616 740	750 000	750 000	750 000	750 000
Total recettes de fonctionnement	5 090 658	5 135 466	5 168 000	5 268 800	5 310 009	5 351 631
70 - Produit des services	4 100 916	4 126 047	4 038 000	4 078 380	4 119 164	4 160 355
013 - Remb rémunérations du personnel	16 392	42 326	35 000	35 420	35 845	36 275
74 - Dotations et participations	859 172	830 638	888 000	948 000	948 000	948 000
75 - Autres produits de gestion	318	-	-	-	-	-
77 - Recettes exceptionnelles	31 959	53 529	170 000	170 000	170 000	170 000
042 - Opérations d'ordre	81 900	82 926	37 000	37 000	37 000	37 000
=> affectation des excédents reportés			-	-		
Soldes intermédiaires (hors op. d'ordre)						
Excédent brut de fonctionnement [EBF]	831 310	690 584	535 190	611 770	594 367	573 252
Capacité d'autofinancement brute [CAFB]	804 980	662 638	510 061	589 808	579 182	561 025
Autofinancement net [CAFN]	731 691	561 458	407 613	486 046	500 725	497 959
Résultat comptable fonctionnement	266 610	128 824	- 202 939	- 123 192	- 133 818	- 151 975
R002	789 076	1 055 687	1 184 511	981 572	858 381	724 562
Equilibre budgétaire (CA prévisionnel)	1 055 687	1 184 511	981 572	858 381	724 562	572 588
Section d'investissement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total dépenses investissement	645 731	1 129 720	1 851 424	740 162	2 188 124	605 463
20+21+23 - Dépenses d'équipement	490 541	945 613	1 561 976	449 400	1 896 000	312 000
Dépenses d'équipement supplémentaires						
16 - Remboursement capital emprunt	73 289	74 514	75 782	77 095	78 457	63 066
16 - Rembours. capital dette nouvelle	-	26 667	26 667	26 667	26 667	43 397
Autres dépenses d'équipement			150 000	150 000	150 000	150 000
040 - Opérations d'ordre	81 900	82 926	37 000	37 000	37 000	37 000
Total recettes investissement	1 070 717	724 271	1 070 548	823 720	1 361 020	801 180
13 - Subventions		16 734	-			
10222 - FCTVA	50 447	90 797	320 548	73 720	311 020	51 180
Autres recettes d'investissement						
16 - Emprunts nouveaux	400 000	-	-		300 000	
040 - Opérations d'ordre	620 270	616 740	750 000	750 000	750 000	750 000
Résultat comptable investissement	424 986	- 405 449	- 780 876	83 558	- 827 104	195 718
Restes à réaliser		- 1 090 627				
R001	1 091 605	1 516 591	20 515	- 760 361	- 676 804	- 1 503 907
Equilibre budgétaire (CA prévisionnel)	1 516 591	20 515	- 760 361	- 676 804	- 1 503 907	- 1 308 190

Budget SPANC :

Prospective PPIF SPANC	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	réalisé	réalisé	prévisionnel 12/2018			
Section de fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total dépenses de fonctionnement	141 857	174 761	165 283	149 913	151 562	146 231
011 - Charges à caractère général	43 618	61 627	43 500	26 818	27 140	27 465
012 - Frais de personnel	97 643	107 988	109 283	110 595	111 922	113 265
67 - Dépenses exceptionnelles	118	358	400	400	400	400
042 - Opérations d'ordre	478	4 789	12 100	12 100	12 100	5 100
Total recettes de fonctionnement	164 942	152 412	145 651	147 095	148 554	150 027
70 - Produit des services	148 069	140 195	144 401	145 845	147 304	148 777
013 - Remb rémunérations du personnel	-	1 545	-	-	-	-
74 - Dotations et participations	16 873	10 671	-	-	-	-
042 - Opérations d'ordre	-	-	1 250	1 250	1 250	1 250
Soldes intermédiaires (hors op.d'ordre)						
Excédent brut de fonctionnement [EBF]	23 563	- 17 561	- 8 782	8 032	7 842	7 646
Capacité d'autofinancement brute [CAFB]	23 563	- 17 561	- 8 782	8 032	7 842	7 646
Autofinancement net [CAFN]	23 563	- 17 561	- 8 782	8 032	7 842	7 646
Résultat comptable fonctionnement	23 085	- 22 349	- 19 632	- 2 818	- 3 008	3 796
R002	78 005	101 090	78 741	59 109	56 291	53 283
Equilibre budgétaire (CA prévisionnel)	101 090	78 741	59 109	56 291	53 283	57 079
Section d'investissement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total dépenses investissement	170 429	289 373	4 750	5 250	5 250	5 250
20+21+23 - Dépenses d'équipement	-	14 661	3 500	4 000	4 000	4 000
45 - Opérations pour compte de tiers	170 429	274 712	-	-	-	-
040 - Opérations d'ordre	-	-	1 250	1 250	1 250	1 250
Total recettes investissement	196 334	193 337	12 674	12 756	12 756	5 756
10222 - FCTVA		2 405	574	656	656	656
45 - Opérations pour compte de tiers	195 856	186 143		-	-	-
040 - Opérations d'ordre	478	4 789	12 100	12 100	12 100	5 100
Résultat comptable investissement	25 905	- 96 036	7 924	7 506	7 506	506
Restes à réaliser		78 773				
R001	10 156	36 061	18 798	26 722	34 229	41 735
Equilibre budgétaire (CA prévisionnel)	36 061	18 798	26 722	34 229	41 735	42 241

Budget Camping du Moulin :

Prospective PPIF Camping	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	réalisé	réalisé	prévisionnel 12/2018			
Section de fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total dépenses de fonctionnement	223 025	258 207	269 119	263 925	262 654	262 644
011 - Charges à caractère général	41 624	60 623	60 630	61 358	62 094	62 839
012 - Frais de personnel	68 204	87 342	107 000	108 284	109 583	110 898
65 - Autres dépenses de fonctionnement	-	2 489	3 500	3 500	3 500	3 500
66 - Intérêts	22 255	20 629	18 989	17 243	15 437	13 566
67 - Dépenses exceptionnelles	2 998	48	200	200	200	200
Dépenses de fonctionnement indites	-	-	-	-	-	-
042 - Opérations d'ordre	87 945	87 077	78 800	73 340	71 840	71 640
Total recettes de fonctionnement	221 536	264 209	269 138	263 938	262 638	262 638
70 - Produit des services	107 829	117 824	130 000	130 000	130 000	130 000
013 - Remb rémunérations du personnel	-	-	-	-	-	-
74 - Dotations et participations	85 447	84 302	94 438	114 238	112 938	112 938
Prise en charge emprunt / Principal	68 947	68 057	68 638	68 638	68 638	68 638
Subvention d'équilibre	16 500	16 245	25 800	45 600	44 300	44 300
75 - Autres produits de gestion	3 146	5 015	3 500	3 500	3 500	3 500
77 - Recettes exceptionnelles		1 855				
042 - Opérations d'ordre	25 113	55 213	41 200	16 200	16 200	16 200
Soldes intermédiaires (hors op.d'ordre)						
Excédent brut de fonctionnement [EBF]	83 597	58 495	56 608	74 396	71 060	69 001
Capacité d'autofinancement brute [CAFB]	61 343	37 866	37 619	57 153	55 624	55 435
Autofinancement net [CAFN]	15 008	- 10 097	- 12 030	5 758	2 423	363
Résultat comptable fonctionnement	- 1 489	6 003	19	13	- 16	- 5
R002	- 4 517	- 6 007	- 4	15	28	12
Equilibre budgétaire (CA prévisionnel)	- 6 007	- 4	15	28	12	7
Section d'investissement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total dépenses investissement	72 946	119 286	111 049	69 595	71 401	73 272
20+21+23 - Dépenses d'équipement	1 498	16 109	20 200	2 000	2 000	2 000
16 - Remboursement capital emprunt	46 334	47 963	49 649	51 395	53 201	55 072
040 - Opérations d'ordre	25 113	55 213	41 200	16 200	16 200	16 200
Total recettes investissement	87 945	87 077	78 800	73 340	71 840	71 640
16 - Emprunts nouveaux						
040 - Opérations d'ordre	87 945	87 077	78 800	73 340	71 840	71 640
Résultat comptable investissement	15 000	- 32 209	- 32 249	3 745	439	- 1 632
Restes à réaliser	-	-				
R001	75 363	90 363	58 154	25 905	29 650	30 089
Equilibre budgétaire (CA prévisionnel)	90 363	58 154	25 905	29 650	30 089	28 457

Budgets Equipements aquatiques :

Prospective PPIF Equipements aquatiques	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Section de fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total dépenses de fonctionnement	1 223 708	1 270 483	1 275 692	1 435 519	1 866 112	1 866 440
011 - Charges à caractère général	334 316	308 970	312 678	316 430	320 227	324 070
012 - Frais de personnel	550 168	574 167	581 057	588 029	595 086	602 227
65 - Autres dépenses de fonctionnement	124	45 959	42 000	42 000	42 000	42 000
66 - Intérêts	4 761	3 855	2 957	2 060	1 164	265
66 - Intérêts dette nouvelle		-	-	150 000	216 635	203 878
67 - Dépenses exceptionnelles	4 478	1 154	2 000	2 000	2 000	2 000
Dépenses de fonctionnement induites					354 000	357 000
042 - Opérations d'ordre	329 862	336 378	335 000	335 000	335 000	335 000
Total recettes de fonctionnement	1 136 791	1 358 361	1 275 143	1 435 507	1 866 904	1 866 336
70 - Produit des services	307 011	329 504	332 799	336 127	339 488	342 883
013 - Remb rémunérations du personnel	1 324	8 636	3 000	3 036	3 072	3 109
74 - Dotations et participations	38 381	-	-	-	-	-
75 - Autres produits de gestion	776 636	1 002 877	922 000	1 079 000	1 507 000	1 503 000
Subvention d'équilibre exploitation	730 000	998 000	847 000	1 039 000	1 467 000	1 463 000
Autres produits de gestion	46 636	4 877	75 000	40 000	40 000	40 000
77 - Recettes exceptionnelles	4 219	844	844	844	844	844
042 - Opérations d'ordre	9 220	16 500	16 500	16 500	16 500	16 500
Soldes intermédiaires (hors op. d'ordre)						
Excédent brut de fonctionnement [EBF]	238 486	411 611	320 908	320 548	320 457	318 661
Capacité d'autofinancement brute [CAFB]	233 724	407 756	317 951	318 488	319 293	318 396
Autofinancement net [CAFN]	207 591	381 623	291 818	292 354	293 158	312 796
Résultat comptable fonctionnement	- 86 918	87 878	- 549	- 12	793	- 104
R002	-	- 86 918	961	412	399	1 192
Equilibre budgétaire (CA prévisionnel)	- 86 918	961	412	399	1 192	1 088
Section d'investissement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total dépenses investissement	190 489	752 009	6 547 262	2 640 383	1 566 658	567 620
20+21+23 - Dépenses d'équipement	155 136	709 376	5 504 629	2 263 151	1 013 761	22 500
16 - Remboursement capital emprunt	26 133	26 133	26 133	26 133	26 134	5 600
16 - Rembours. capital dette nouvelle			-	334 599	510 263	523 020
Remboursements avances budget principal			1 000 000			
040 - Opérations d'ordre	9 220	16 500	16 500	16 500	16 500	16 500
Total recettes investissement	329 862	1 543 378	6 735 000	3 935 000	335 000	335 000
13 - Subventions		207 000	400 000	600 000		
16 - Emprunts nouveaux			6 000 000	3 000 000	-	-
Avances remboursables budget principal		1 000 000				
040 - Opérations d'ordre	329 862	336 378	335 000	335 000	335 000	335 000
Total dépenses	1 414 197	2 022 492	7 822 954	4 075 902	3 432 770	2 434 059
Total recettes	1 466 653	2 901 739	8 010 143	5 370 507	2 201 904	2 201 336
Résultat comptable investissement	139 373	791 369	187 738	1 294 617	- 1 231 658	- 232 620
Restes à réaliser		- 1 072 099				
R001	-	139 373	- 141 357	46 381	1 340 998	109 339
Equilibre budgétaire (CA prévisionnel)	139 373	- 141 357	46 381	1 340 998	109 339	- 123 281

Budget Espace culturel :

Prospective PPIF Espace Culturel	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	réalisé	réalisé	projections			
Section de fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total dépenses de fonctionnement	1 568 126	1 601 442	1 590 636	1 577 031	1 561 824	1 547 325
011 - Charges à caractère général	274 208	311 963	315 707	319 495	323 329	327 209
012 - Frais de personnel	241 546	251 998	255 022	258 082	261 179	264 314
65 - Autres dépenses de fonctionnement	-	-	-	-	-	-
66 - Intérêts	335 660	315 668	299 808	279 353	257 216	235 702
67 - Dépenses exceptionnelles	41	105	100	100	100	100
042 - Opérations d'ordre	716 671	721 708	720 000	720 000	720 000	720 000
Total recettes de fonctionnement	1 587 037	1 593 707	1 581 996	1 576 852	1 562 187	1 547 315
70 - Produit des services	41 572	55 382	55 936	56 495	57 060	57 631
013 - Remb rémunérations du personnel	4 539	-	-	-	-	-
74 - Dotations et participations	33 330	31 950	31 950	31 950	31 950	31 950
75 - Autres produits de gestion	1 034 397	782 636	1 020 996	1 015 292	1 000 062	984 620
Subvention d'équilibre exploitation	473 207	251 744	487 000	498 000	501 000	503 000
Prise en charge emprunt / Principal	476 793	460 256	447 996	431 292	413 062	395 620
Location	84 397	70 636	86 000	86 000	86 000	86 000
76 - Produits financiers	445 104	445 104	445 104	445 104	445 104	445 104
77 - Recettes exceptionnelles	84	2 162				
042 - Opérations d'ordre	28 010	276 473	28 010	28 010	28 010	28 010
Soldes intermédiaires (hors op.d'ordre)						
Excédent brut de fonctionnement [EBF]	1 043 231	753 168	983 157	971 164	949 568	927 682
Capacité d'autofinancement brute [CAFB]	707 571	437 500	683 350	691 811	692 352	691 980
Autofinancement net [CAFN]	121 333	- 152 193	90 057	94 768	91 402	86 959
Résultat comptable fonctionnement	18 910	- 7 735	- 8 640	- 179	362	- 10
R002	- 2 341	16 569	8 833	193	14	376
Equilibre budgétaire (CA prévisionnel)	16 569	8 833	193	14	376	366
Section d'investissement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total dépenses investissement	675 607	930 464	664 802	642 553	652 460	650 532
20+21+23 - Dépenses d'équipement	61 359	64 298	43 500	17 500	23 500	17 500
16 - Remboursement capital emprunt	586 238	589 693	593 292	597 043	600 950	605 022
040 - Opérations d'ordre	28 010	276 473	28 010	28 010	28 010	28 010
Total recettes investissement	716 671	721 708	720 000	720 000	720 000	720 000
16 - Emprunts nouveaux						
040 - Opérations d'ordre	716 671	721 708	720 000	720 000	720 000	720 000
Résultat comptable investissement	41 064	- 208 756	55 198	77 447	67 540	69 468
Restes à réaliser		- 5 113				
R001	652 969	694 033	480 164	535 362	612 809	680 349
Equilibre budgétaire (CA prévisionnel)	694 033	480 164	535 362	612 809	680 349	749 817

Budget Transport :

Prospective PPIF Transports - Mobilité	2018	2019	2020	2021	2022
	réalisé	prévisionnel 12/2018			
Section de fonctionnement	2018	2019	2020	2021	2022
Total dépenses de fonctionnement	2 396 196	2 667 515	2 600 463	2 542 900	2 349 852
Transports scolaires	2 295 521	2 544 057	2 473 815	2 412 973	2 216 552
011 - Charges à caractère général	2 167 386	2 337 273	2 339 055	2 275 169	2 075 633
012 - Frais de personnel	127 503	129 384	132 360	135 404	138 518
65 - Autres dépenses de fonctionnement	-	2 400	2 400	2 400	2 400
67 - Dépenses exceptionnelles	633	75 000	-	-	-
Lignes régulières	32 617	46 469	47 554	48 669	49 817
011 - Charges à caractère général	22 224	22 251	22 752	23 267	23 798
012 - Frais de personnel	10 393	12 358	12 642	12 933	13 230
62 -	-	11 860	12 160	12 469	12 788
Transports à la demande	66 740	75 672	77 776	79 940	82 165
011 - Charges à caractère général	43 473	52 015	53 575	55 183	56 838
012 - Frais de personnel	23 267	23 657	24 201	24 758	25 327
042 - Opérations d'ordre	1 318	1 318	1 318	1 318	1 318
Total recettes de fonctionnement	2 692 049	2 263 483	2 241 251	2 611 547	2 349 362
Transports scolaires	2 535 309	2 136 530	2 115 921	2 482 938	2 217 380
70 - Produit des services	954 500	654 991	634 375	520 264	332 042
74 - Dotations et participations	1 580 796	1 481 539	1 481 546	1 962 674	1 885 338
Autres produits de gestion	1 580 796	1 481 539	1 481 546	1 482 674	1 407 338
Subvention d'équilibre exploitation	-	-	-	480 000	478 000
77 - Recettes exceptionnelles	13				
Lignes régulières	34 626	51 281	47 554	48 669	49 817
70 - Produit des services	2 277	1 300	1 300	1 300	1 300
75 - Autres produits de gestion	32 349	49 981	46 254	47 369	48 517
Subvention d'équilibre exploitation	32 349	40 357	41 442	42 557	43 705
Autres produits de gestion	-	9 624	4 812	4 812	4 812
Transports à la demande	122 114	75 672	77 776	79 940	82 165
75 - Autres produits de gestion	122 114	75 672	77 776	79 940	82 165
Subvention d'équilibre exploitation	73 590	40 106	41 221	42 368	43 548
Autres produits de gestion	48 524	35 566	36 555	37 572	38 618
042 - Opérations d'ordre	-				
Soldes intermédiaires (hors op.d'ordre)					
Excédent brut de fonctionnement [EBF]	297 171	- 402 715	- 357 894	69 964	828
Capacité d'autofinancement brute [CAFB]	297 171	- 402 715	- 357 894	69 964	828
Autofinancement net [CAFN]	297 171	- 402 715	- 357 894	69 964	828
Résultat comptable fonctionnement	295 853	- 404 032	- 359 212	68 647	- 490
R002	399 362	695 215	291 183	- 68 029	617
Equilibre budgétaire (CA prévisionnel)	695 215	291 183	- 68 029	617	127
Section d'investissement	2018	2019	2020	2021	2022
Total dépenses investissement	1 199	2 000	2 000	2 000	2 000
20+21+23 - Dépenses d'équipement	1 199	2 000	2 000	2 000	2 000
Total recettes investissement	1 318	1 318	1 318	1 318	1 318
040 - Opérations d'ordre	1 318	1 318	1 318	1 318	1 318
Résultat comptable investissement	119	- 682	- 682	- 682	- 682
R001	12 587	12 706	12 024	11 342	10 660
Equilibre budgétaire (CA prévisionnel)	12 706	12 024	11 342	10 660	9 977

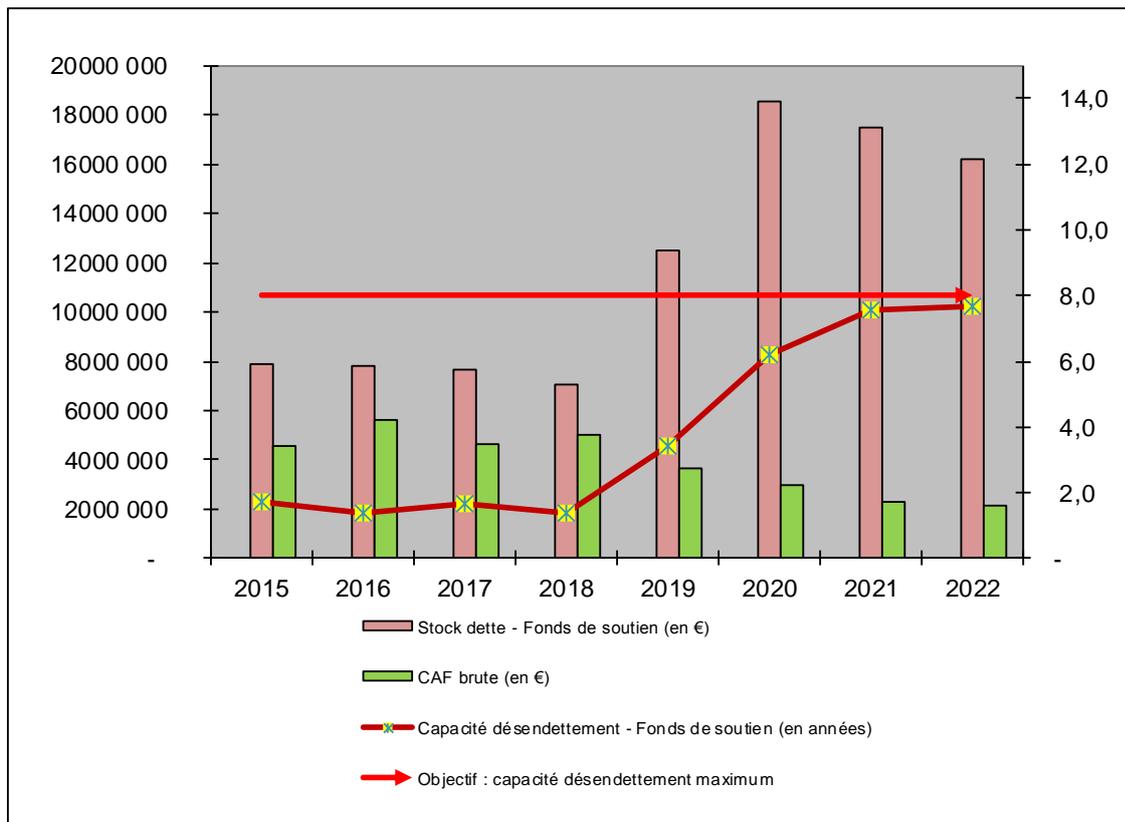
Budget principal :

Prospective PPIF Principal	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	réalisé	réalisé	projections			
Section de fonctionnement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total dépenses de fonctionnement	18 136 266	19 505 454	19 927 382	20 423 860	21 385 150	21 516 242
011 - Charges à caractère général	3 464 798	4 060 861	4 133 831	4 183 437	4 233 639	4 284 442
012 - Frais de personnel	3 374 748	3 902 320	4 050 148	4 098 750	4 147 935	4 197 710
014 - Reversements aux communes	5 494 513	5 047 083	5 047 083	5 047 083	5 047 083	5 047 083
65 - Autres dépenses de fonctionnement	4 620 039	5 042 471	5 238 220	5 628 356	5 922 234	5 969 172
dont Subvention d'équilibre budget ZA	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
dont Subvention d'équilibre Eqpts aquatiqu	730 000	998 000	847 000	1 039 000	1 467 000	1 463 000
dont Subvention d'équilibre Quatrain	950 000	712 000	934 996	929 292	914 062	898 620
dont Subvention d'équilibre Immobilier Ent	-	37 100	-	-	-	-
dont Subvention d'équilibre Lila	38 929	73 590	40 106	41 221	42 368	43 548
dont Participation LAD-SELA	-	-	-	185 000	-	-
dont SDIS	1 402 244	1 414 866	1 475 405	1 520 405	1 565 405	1 610 405
dont Pays+OT	709 416	777 581	799 228	808 819	818 525	828 347
dont Subventions aux associations	192 688	269 122	344 951	301 526	305 145	308 806
dont GEMAPI	-	140 811	172 701	174 773	176 870	178 993
dont Autres dépenses	346 762	369 401	373 834	378 320	382 860	387 454
66 - Intérêts	83 202	68 640	51 988	39 523	28 022	18 318
Intérêts dette nouvelle	-	-	4 317	4 031	103 742	97 873
67 - Dépenses exceptionnelles	92 140	122 535	141 795	162 680	642 495	641 643
dont Subvention d'équilibre Camping	85 447	84 302	94 438	114 238	112 938	112 938
dont Subvention d'équilibre Lignes régulières		32 349	40 357	41 442	42 557	43 705
dont Subvention d'équilibre Transports scolaires ?		-	-	-	480 000	478 000
dont Autres dépenses exceptionnelles	6 693	5 885	7 000	7 000	7 000	7 000
Dépenses de fonctionnement induites						
042 - Opérations d'ordre	1 006 825	1 261 543	1 260 000	1 260 000	1 260 000	1 260 000
Total recettes de fonctionnement	19 977 866	21 522 193	21 273 440	20 948 294	20 815 476	20 824 023
70 - Produit des services	810 689	950 940	960 450	970 054	979 755	989 552
+ refacturation charges de personnel	1 123 363	1 214 880	1 229 458	1 244 212	1 259 142	1 274 252
013 - Remb rémunérations du personnel	23 396	119 667	25 000	25 300	25 604	25 911
73 - Produit de fiscalité	13 104 607	14 050 760	14 223 969	14 024 750	14 003 168	14 111 790
74 - Dotations et participations	4 498 431	4 785 532	4 440 575	4 288 136	4 148 524	4 019 752
75 - Autres produits de gestion	289 409	279 928	283 287	286 687	290 127	293 608
76 - Produits financiers	13 563	11 109	5 701	4 155	4 156	4 157
77 - Recettes exceptionnelles	19 712	8 282	5 000	5 000	5 000	5 000
042 - Opérations d'ordre	94 696	101 094	100 000	100 000	100 000	100 000
Soldes intermédiaires (hors op.d'ordre)						
Excédent brut de fonctionnement [EBF]	2 836 931	3 245 827	2 562 362	1 727 988	618 348	486 100
Capacité d'autofinancement brute [CAFB]	2 753 729	3 177 187	2 506 057	1 684 434	590 326	467 782
Autofinancement net [CAFN]	2 448 971	2 870 985	2 246 022	1 422 541	346 692	242 924
Résultat comptable fonctionnement	1 841 600	2 016 739	1 346 057	524 434	- 569 674	- 692 218
R002	3 541 076	5 382 676	7 399 415	8 745 472	9 269 906	8 700 232
Equilibre budgétaire (CA prévisionnel)	5 382 676	7 399 415	8 745 472	9 269 906	8 700 232	8 008 014

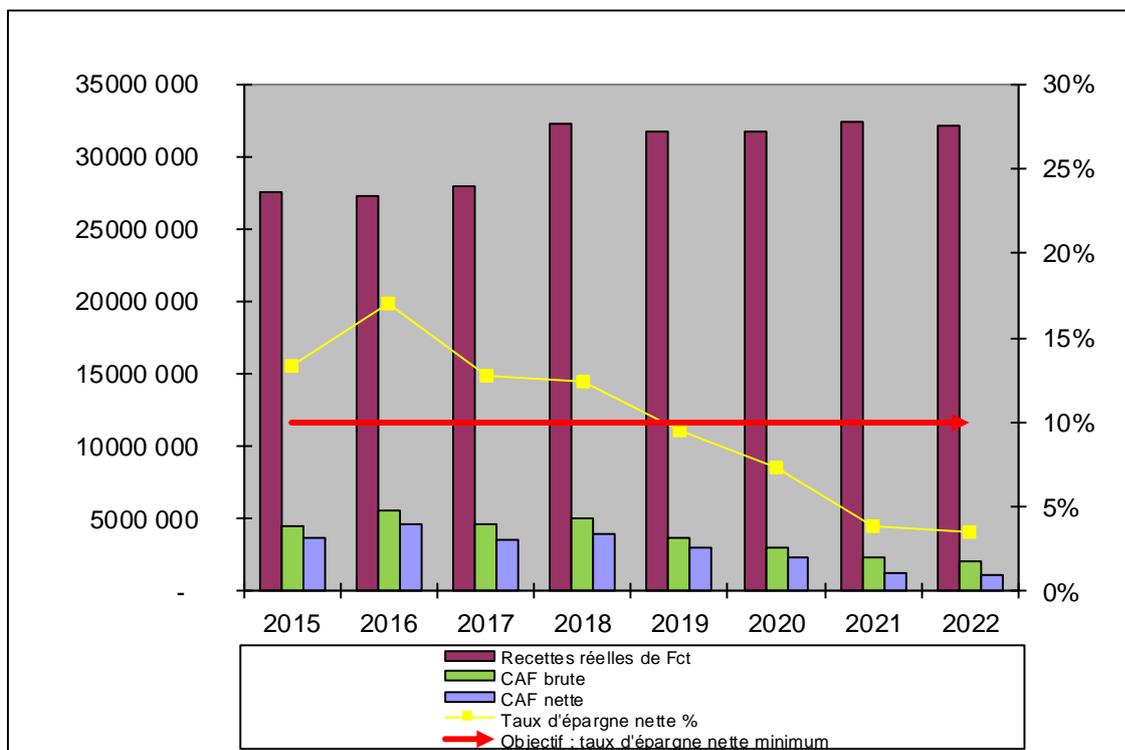
Prospective PPIF Principal	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	réalisé	réalisé	projections			
Section d'investissement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total dépenses investissement	3 735 789	2 644 059	7 864 410	4 739 004	1 908 753	1 315 803
20+21+23 - Dépenses d'équipement	2 345 823	482 025	6 954 375	3 827 111	1 316 610	736 567
204 - fonds de concours et participations	799 956	659 110	550 000	550 000		
16 - Remboursement capital emprunt	304 758	306 202	235 167	236 739	243 634	224 858
16 - Rembours. capital dette nouvelle	-	-	24 868	25 154	248 509	254 378
Avances remboursables budgets annexes	-	1 000 000				
Autres dépenses d'équipement	21 429					
45 - Opérations pour compte de tiers	169 127	95 628				
040 - Opérations d'ordre	94 696	101 094	100 000	100 000	100 000	100 000
Total recettes investissement	1 811 630	2 481 661	3 400 796	5 887 799	1 475 977	1 380 826
13 - Subventions	18 020	879 948				
10222 - FCTVA	386 533	53 079	1 140 796	627 799	215 977	120 826
Autres recettes d'investissement	252 628	39 160				
16 - Remboursements budgets annexes	65 399	65 400				
16 - Emprunts nouveaux	-	-	-	4 000 000	-	
Remboursements avances budgets annexes	-	-	1 000 000			
45 - Opérations pour compte de tiers	82 224	182 531				
040 - Opérations d'ordre	1 006 825	1 261 543	1 260 000	1 260 000	1 260 000	1 260 000
Résultat comptable investissement	- 1 924 159	- 162 398	- 4 463 615	1 148 795	- 432 777	65 023
Restes à réaliser		- 1 913 983				
R001	3 309 537	1 385 378	- 691 004	- 5 154 618	- 4 005 823	- 4 438 599
Equilibre budgétaire (CA prévisionnel)	1 385 378	- 691 004	- 5 154 618	- 4 005 823	- 4 438 599	- 4 373 576
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Encours de dette	1 493 700	1 252 898	992 863	4 730 969	4 238 826	3 759 590
Epargne brute	2 753 729	3 177 187	2 506 057	1 684 434	590 326	467 782
Capacité de désendettement	0,5	0,4	0,4	2,8	7,2	8,0
Recettes réelles de fonctionnement	19 883 169	21 421 099	21 173 440	20 848 294	20 715 476	20 724 023
Epargne nette	2 448 971	2 870 985	2 246 022	1 422 541	346 692	242 924
Taux d'épargne nette	12,3%	13,4%	10,6%	6,8%	1,7%	1,2%

Présentation graphique (données budget consolidé hors ZA):

Capacité de désendettement (hors emprunts assainissement):



Taux d'épargne nette:



3-4) Autres axes obligatoires.

○ **Rapport schéma de mutualisation**

Une obligation légale pouvant être synonyme d'opportunités pour le territoire

La loi du 16 décembre 2010, dite « loi RCT », a défini un cadre nouveau pour le développement des territoires et ce, notamment au niveau organisationnel et financier, à travers le schéma de mutualisation des services.

En vertu de l'article L. 5211-39 du CGCT, les communes et leurs communautés doivent désormais présenter un rapport de mutualisation des services dans l'année qui suit le renouvellement des conseils municipaux, puis à chaque débat d'orientation budgétaire.

A travers cette démarche, l'objectif est, outre de répondre aux obligations législatives, de renforcer la qualité, l'efficacité des services - et donc du service public, et d'accroître les synergies entre la Communauté et les Communes membres.

Le processus de fusion des communautés de communes de Sèvre, Maine et Goulaine et de la Vallée de Clisson a eu pour effet de reporter l'adoption d'un schéma de mutualisation.

Suite à la fusion des deux communautés de communes au 1er janvier 2017, l'élaboration d'un schéma de mutualisation à l'échelle du nouveau périmètre a été relancée dans le courant de l'année 2017, piloté par Joël Basquin, Vice-président en charge de la prospective et de la mutualisation, avec l'envoi d'un questionnaire aux maires des 16 communes.

Orientations politiques 2018-2020 :

2018 : Création du service commun Urbanisme (instruction des ADS)

2019 - 2020 : Des thématiques ont été définies comme devant être étudiées en priorité par les commissions et groupes de travail thématiques concernés :

- Groupe de travail Informatique :
Travail concerté concernant la mise en place progressive du règlement général de la protection des données (RGPD)
- Commission Voirie :
Solution alternative à l'ex-ATESAT, en termes d'ingénierie de voirie
- Commission Culture :
Coordination des bibliothèques (lecture publique)

Il a été demandé aux commissions et groupes de travail thématiques concernés :

- ⇒ D'étudier ces différentes pistes de réflexion.
- ⇒ De formuler des propositions sur des actions de mutualisation et sur les outils de mutualisation les plus adéquats, en vue du débat sur les orientations budgétaires 2019.
- ⇒ De réaliser une étude d'impact.

Autres axes de travail :

- Groupements de commandes :

La poursuite et la reconduite des groupements de commandes qui ont déjà été réalisés, avec des résultats probants en termes de fonctionnement et d'intérêt financier, ont été approuvés.

Le pilotage et la coordination des groupements de commandes pourront être assurés alternativement par la Communauté d'agglomération et les communes.

- Opportunités

Il est proposé d'étudier toute opportunité qui pourrait se présenter au cours de la période 2018-2019 (nouveaux groupements de commandes, prestations de service, etc.), et qui pourrait permettre de répondre à l'une des autres thématiques citées dans le recueil des besoins identifiés dans le cadre du schéma de mutualisation :

- Recherche de subventions publiques
- Gestion des remplacements du personnel (services d'accueil, ou fonctions supports)
- Etc.

Bilan de la mise en place du service Urbanisme (thématique prioritaire 2018)

Un bilan de la mise en place du service Urbanisme a été réalisé au 31/01/2019 (période de 11 mois).

Pour mémoire, quatre conditions nécessaires avaient été fixées pour la mise en place d'un service commun « Application du droit des sols » au 1^{er} janvier 2018, reprenant les conclusions de la commission Habitat-Urbanisme du 21 juin 2017 :

- Proximité entre l'élu (et/ou la commission urbanisme), le service et le pétitionnaire
- Modalités de création du service (3 agents CMSA + agents des communes)
- Conditions de travail et d'accueil en conformité avec l'exigence de qualité de service pour les agents et les pétitionnaires
- Financement du service avec plusieurs hypothèses

La mise en place du service Urbanisme a été fixée au 1^{er} mars 2018. La relation conventionnelle entre le service ADS et les communes est régie par une convention de service commun.

Le financement du service a été décidé comme suit :

- Participation des communes fixée à 2,72 € par habitant, en prenant la population totale légale au 1^{er} janvier 2018 (montants déduits de l'attribution de compensation des communes)
- Fonds propres de la communauté d'agglomération

Sur le plan financier, une enveloppe de 300 000 € a été inscrite au budget 2018. L'augmentation du coût du service observé entre 2017 et 2018 est le suivant, au regard du compte administratif 2018 :

- Charges à caractère général : + 61 456 €
- Charges de personnel (+6 agents) : + 232 844 €

Par ailleurs, un montant de 149 393 € a été déduit à ce titre des attributions de compensations, le complément ayant été financé par les fonds propres de la communauté d'agglomération.

Le service a été configuré en tenant compte à la fois du nombre de dossiers instruits sur le territoire (4 157 actes correspondant à 2 028 équivalents permis de construire) et du ratio retenu par les services ADS pour permettre d'atteindre une qualité de service, comme suit :

- 1 responsable de service
- 6.75 instructeurs
- 1 assistant(e)

Il apparaît que les statistiques observées en 2018 correspondent aux projections réalisées : au regard des documents d'urbanisme reçus pour instructions, à savoir 1 852 EPC sur une période de 11 mois, les besoins humains nécessaires à l'instruction de ces actes correspondent à 270 EPC/agent/an, ce qui laisse un temps suffisant pour développer des activités annexes, à savoir : suivi des procédures d'aménagement de la CA, suivi foncier de la CA, suivi du SCoT et des PLU des communes. Parmi les activités en cours de développement en 2019 figure la mise en place des contrôles de conformité.

Etat d'avancement des thématiques prioritaires 2019-2020

- Travail concerté concernant la mise en place progressive du règlement général de la protection des données (RGPD)

Un plan d'actions a été défini pour l'année 2018 :

- Créer le réseau des DPO afin d'avoir une dynamique de territoire, les former, monter conjointement des actions de sensibilisation.
A ce titre, une formation des DPO a été réalisée le 17 mai 2018
- Définir un cahier des charges de mise en conformité (pour 2019).
A ce jour, cette action reste à définir.

- Solution alternative à l'ex-ATESAT, en termes d'ingénierie de voirie

Le lancement d'un groupement de commandes est en cours.

Membres du groupement : Agglo + 3 communes intéressées (Gorges, Vieillevigne et Boussay)

Coordination : Vieillevigne

La consultation doit être lancée au cours du 2^e trimestre 2019.

- Coordination des bibliothèques (lecture publique)

Le Conseil communautaire de Clisson Sèvre et Maine Agglo, lors de la séance du 19 décembre 2017, a validé le principe d'une candidature au Projet culturel de territoire proposé par le CD44 pour la période 2018-2021.

Dans le cadre de l'un des axes du PCT, la Commission culture a étudié la coordination des bibliothèques en matière de lecture publique.

La lecture publique a fait l'objet de nombreux rendez-vous entre professionnels lecture publique de l'Agglo, bénévoles des bibliothèques, élus de la Commission culture et responsable de la bibliothèque départementale de Loire-Atlantique.

Ces rendez-vous ont permis de faire émerger plusieurs propositions d'actions en termes de coordination lecture publique répondant à différents types de réseau.

Au titre de l'année 2019, la proposition de la Commission Culture est la suivante : créer un poste d'une durée déterminée (temps complet) pour mener en parallèle :

- L'avancement et le suivi du PCT.
- La réalisation et le suivi de l'audit et du diagnostic sur la lecture publique.

A l'issue de cette mission les fiches actions du PCT seront réalisées et l'Agglo disposera d'un audit et diagnostic complet sur la lecture publique lui permettant de flécher et hiérarchiser les actions en la matière.

Groupements de commandes

Suite à la fixation de priorités dans le schéma de mutualisation, un recensement plus exhaustif des besoins pour 2019 et 2020, a été réalisé en lien avec les DGS des communes, en date du 14 décembre 2018 et du 14 janvier 2019.

Une analyse a été réalisée, prenant en compte notamment la mise en œuvre aisée et l'optimisation envisageable (financière ou technique).

Il en ressort les besoins identifiés suivants :

Année 2019 :

- Formations (plan de formation territorialisé)
- Papier blanc
- Fournitures administratives diverses
- Fournitures scolaires
- Conseil juridique ? (Abonnement groupé SVP ?)
- Papier + enveloppes ?

Année 2020 :

- Achat de photocopieurs (achat groupé UGAP ?)

○ **Rapport d'égalité hommes-femmes**

Ce rapport sera réalisé ultérieurement.

4) Orientations concernant les budgets 2019

4-1) Tendances 2019

o Budgets annexes

Budget Déchets ménagers et assimilés

Les prévisions 2019 ont d'ores et déjà été calculées, intégrant notamment une augmentation du traitement des matières issues des déchèteries dans le cadre du nouveau marché public signé en 2018 (+ 76 000 € / an), l'impact financier des nouvelles modalités demandées par Valor 3E pour le transfert des emballages vers le centre de tri (+ 28 000 € / an), l'augmentation du coût de tri (+ 90 000 €) atténuée par une diminution du coût de traitement des déchets ménagers (- 35 000 €).

Ces prévisions budgétaires 2019 laissent apparaître un déficit prévisionnel de fonctionnement et la nécessité de ponctionner dans les réserves constituées en section de fonctionnement.

Sans augmenter les tarifs de redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères, le Conseil communautaire a néanmoins décidé en décembre 2018 de réduire le nombre de levées incluses précédemment dans la part fixe, ce qui permet par ailleurs de s'adapter à l'évolution du taux de présentation des bacs.

Budget SPANC

Il est prévu en 2019 de prendre acte de la fin de la compétence réhabilitations groupées, suite au désengagement de l'Agence de l'eau, et de mettre fin au marché public confié à la SAUR pour assurer en interne l'ensemble des contrôles. Devant le constat d'une dégradation du résultat de fonctionnement en 2018, le Conseil communautaire a décidé en décembre 2018 une augmentation de 3% des tarifs.

Budget Camping du Moulin

L'année 2019 constitue une année de stabilisation de l'organisation mise en place en 2018, marquée par une augmentation des charges de personnel dans le cadre de cette nouvelle organisation, et par des prévisions encourageantes sur le chiffre d'affaires (locations de longue durée, réservation de séjours par les ALSH, etc.).

En 2019, une étude sera réalisée sur l'opportunité de maintenir une gestion en régie directe, ou de confier la gestion du camping à un prestataire privé dans le cadre d'une DSP.

Budget Transports et mobilité

Après une année 2018 marquée par la mise en place effective de la nouvelle organisation du service transports scolaires entre la Région et la Communauté d'agglomération, une augmentation du coût net du service est envisagée en 2019, en raison d'une part d'une augmentation du coût du service liée à l'indexation et aux nouveaux circuits mis en place en septembre 2018, et par l'annonce par la Région d'une réduction des tarifs appliqués aux usagers.

Le Conseil communautaire sera amené à débattre de la politique tarifaire à mener sur le territoire, en vue d'une décision en mars 2019, et à étudier les moyens d'équilibrer financièrement le service.

Budget annexe Zones d'activités

Plusieurs opérations sont prévues au budget annexe ZA (acquisitions, études et maîtrise d'œuvre, travaux). Une priorisation de ces opérations pourra être demandée à la Commission Développement économique.

Au 31 décembre 2018, le déficit cumulé est estimé à – 1,665 M€. A ce stade, il apparaît nécessaire de poursuivre l'inscription d'un versement du budget principal à hauteur de 250 000 € par an.

Budget annexe Immobilier d'entreprises

Suite à la vente de l'hôtel d'entreprises d'Aigrefeuille-sur-Maine en 2016 et la vente programmée de l'hôtel d'entreprises de Clisson, l'activité du budget annexe sera limitée en 2019, dans l'attente d'autres projets répondant aux nouveaux besoins des entreprises du territoire.

En investissement, la réalisation de la Maison de l'Economie, qui est l'un des projets phares de la fin de mandat, a été programmée jusqu'alors sur un budget annexe dédié à l'immobilier d'entreprises.

Budget Espace culturel

La désensibilisation de l'emprunt structuré, courant 2015, a permis de gagner en visibilité sur ce budget annexe.

Ce budget annexe fait l'objet du versement d'une subvention d'équilibre importante, de la part du budget principal.

Après une année 2018 marquée par une évolution importante du niveau d'accueil de groupes scolaires, étendu sur les 16 communes du territoire, l'année 2019 sera une année de stabilisation.

Budget Equipements aquatiques

L'exercice 2019 est une année stable par rapport à l'exercice 2018 concernant la piscine Aqua'Val.

L'année 2019 sera consacrée à l'attribution du marché public de travaux et au démarrage des travaux concernant le nouvel équipement aquatique, à Aigrefeuille-sur-Maine.

○ **Budget principal : évolution des principales recettes et dépenses**

A ce stade, le budget prévisionnel 2019 est en cours de préparation par les services et les commissions thématiques.

En effet, il est proposé de ne pas tenir un débat sur toutes les lignes de recettes et de dépenses, mais que le débat soit porté sur les grandes orientations et sur la façon d'équilibrer au final le budget 2019 à venir.

Détail de différentes prévisions des recettes récurrentes de fonctionnement

La réforme de la fiscalité directe locale en 2010 a remplacé la Taxe professionnelle par un nouveau "panier fiscal", constitué depuis 2011 de différentes recettes fiscales. Celles-ci incluent différentes compensations, essentiellement versées par l'Etat.

(k€)	CA 2016	CA 2017	2018	Tendances 2019	
Produit de CFE (hors rôles suppl.)	4 209	4 475	4 685	4 788	hypothèse bases + 2,2% (variation nominale)
Produit de CVAE	2 132	2 235	2 390	2 635	montant notifié
Produit d'IFER	241	244	256	256	hypothèse =
Produit de TASCOM	470	612	517	517	hypothèse =
Sous-total Fiscalité entreprises	7 052	7 566	7 848	8 197	
Produit de Taxe d'habitation	4 256	4 355	4 506	4 506	hypothèse =
Produit de TFB	-	-	339	346	hypothèse bases + 2,2% (variation nominale)
Produit de TFNB	82	83	84	86	hypothèse bases + 2,2% (variation nominale)
Sous-total Fiscalité ménages	4 338	4 438	4 929	4 938	
Allocations compensatrices CFE	16	5	8	-	hypothèse : 0
Allocations compensatrices TH	126	213	222	222	hypothèse =
DCRTP	327	327	327	327	hypothèse =
FNGIR	623	623	622	622	
Sous-total Compensations	1 091	1 167	1 179	1 171	
Produit total "panier fiscal"	12 481	13 171	13 956	14 305	
Sous-total Fiscalité entreprises	56,5%	57,4%	56,2%	57,3%	
Sous-total Fiscalité ménages	34,8%	33,7%	35,3%	34,5%	
Sous-total Compensations	8,7%	8,9%	8,4%	8,2%	

La préparation du budget 2019 s'inscrit dans un contexte de meilleure visibilité de l'évolution des ressources des collectivités, que les exercices 2017 et 2018.

- ⇒ Le vote du budget primitif en mars, permettra de connaître l'évolution des bases fiscales prévisionnelles 2019.
La revalorisation des valeurs locatives en 2019 est appréciée à 2.2 %.
Au stade du DOB, il est proposé de prévoir les enveloppes de recettes fiscales 2019 en s'appuyant sur les prévisions prudentes d'évolution de l'analyse prospective.
Il pourra être procédé à des ajustements voire à de nouveaux arbitrages au moment du budget primitif.

Au total, selon les hypothèses retenues et **sans augmentation des taux de fiscalité**, le montant de produit supplémentaire en 2019 pour la fiscalité locale serait d'environ **349 000 € (+2,7%)**.

Attributions de compensations :

Le montant consolidé d'attribution de compensation reversée aux communes était de 5 303 558€ pour l'année 2016.

Depuis 2017, suite à la fusion et aux premiers volets d'harmonisation des compétences, mais également suite aux transferts de compétences fixées par la loi NOTRe, la CLETC a fait évoluer le montant des charges transférées.

Ces évaluations ont abouti à une augmentation du montant d'attribution de compensation, fixé désormais à **5 047 083 €**.

Au 1^{er} janvier 2019, de nouvelles compétences sont transférées à la communauté d'agglomération et devront faire l'objet d'une évaluation au titre de l'année 2019, ce qui aboutira à une nouvelle évolution des montants d'attribution de compensation.

- Ecoles de musiques
- Compétence enfance
- Cep Party

Par ailleurs, une méthode alternative d'évaluation des dépenses et recettes de fonctionnement liées aux équipements communaux mis à la disposition de la communauté d'agglomération pour l'exercice de ses compétences, sera à nouveau étudiée.

L'évolution des dépenses nouvelles et des montants d'attribution de compensation sera étudiée au cours du 2^e trimestre 2019.

Le chiffrage des dépenses nouvelles liées au transfert de compétences doit être neutralisé par une diminution des attributions de compensation.

A ce stade, et dans l'attente du rapport d'évaluation des transferts de charges par la CLETC, prévu au 2^e trimestre 2019, il est proposé de maintenir au budget primitif 2019 les montants d'attribution de compensation 2018. Une décision modificative actera en cours d'année l'évolution du montant.

Fonds national de péréquation (FPIC) :

	2016	2017	2018	Tendances 2019	
Enveloppe nationale (en M€)	1 000	1 000	1 000	1 000	
FPIC ensemble intercom. VC (en k€)	1 019	1 323	1 124	787	garantie dégressive : 70%
FPIC ensemble intercom. SMG (en k€)	-381				
FPIC CCVC puis CSMA (en k€)	364	473	366	256	règles de droit commun
FPIC CCSMG puis CSMA (en k€)	-119				garantie dégressive : 70%

Depuis 2018, l'ensemble intercommunal n'est plus bénéficiaire du FPIC. Notamment, l'effort fiscal de l'ensemble intercommunal (1,040), est inférieur à l'effort fiscal agrégé moyen (1,127). L'ensemble intercommunal bénéficie du système de garantie dégressive sur 3 ans (85% de 2017 à 2018, puis 70% et 50%).

Dans ces conditions, dans l'hypothèse prudente où l'ensemble intercommunal (CA + 16 communes) continuerait à ne plus être bénéficiaire du FPIC en 2019, il devrait bénéficier au minimum d'une garantie de 70% de l'enveloppe perçue en 2018 (70% de 1 124 179 soit 786 925 €). Selon la répartition de droit commun observée ces dernières années, il apparaît que la part revenant à l'EPCI est de l'ordre de 32,5%, soit environ **256 000 €**.

Au stade du DOB 2019, et dans l'attente de la notification effective, il est proposé de prévoir au budget 2019 le montant correspondant à la garantie dégressive tel qu'il a été estimé (256 000 €). Il pourra être procédé à un ajustement par décision modificative, suite à la notification du FPIC 2019.

Dotations globales de fonctionnement (DGF) :

- Coefficient d'intégration fiscale (CIF) et évolution de la DGF :

	2016	2017	2018	Tendances 2019	
CIF réel CCVC puis CSMA	0,357	0,357	0,326		
CIF réel CCSMG puis CSMA	0,314				
CIF moyen de la catégorie	0,356	0,353	0,347		
Dotations d'intercommunalité (en k€)	595	1 318	1 390	1 321	hypothèse LFI 2019 garantie 95%
Dotations d'intercommunalité / habitant (en €)	11,02	24,12	25,12	23,53	
Dotations de compensation (en k€)	2 053	1 996	1 954	1 905	hypothèse - 2,5%
Dotations de compensation / habitant (en €)	38,01	36,53	35,30	33,95	
Montants de DGF (en k€)	2 648	3 313	3 345	3 226	
Montants de DGF / habitant (en €)	49,03	60,65	60,42	57,48	

- Prévision dotation d'intercommunalité 2019 :

En 2017, la création de la nouvelle entité sous forme de communauté d'agglomération s'était soldée par une augmentation de l'enveloppe de dotation d'intercommunalité, à hauteur de 1 317 610 € en 2017 puis 1 390 421 € en 2018 (en-deçà toutefois des précisions financières établies avant la fusion).

La réforme de la DGF organisée par la loi de finances 2019 prévoit une évolution du calcul de la dotation d'intercommunalité, avec un montant garanti à hauteur de 95% du montant perçu l'année précédente.

Au stade du DOB et du BP 2019, et dans l'attente de la notification effective, il est proposé de retenir une hypothèse prudente consiste à anticiper une diminution de 5 % du montant entre 2018 et 2019, à savoir une diminution de 69 000 € soit un montant de **1 321 000 €**.

- Prévision dotation de compensation 2019 :

En revanche, une diminution des montants de dotation de compensation (2^e part de la DGF intercommunale) est observée depuis plusieurs années, cette diminution servant à financer l'augmentation des autres composantes de la DGF.

La réforme de la DGF organisée par la loi de finances 2019 prévoit une minoration de la DGF du bloc communal, notamment de la dotation de compensation des EPCI.

Au stade du DOB et du BP 2019, et dans l'attente de la notification effective, il est proposé de retenir une hypothèse prudente consiste à anticiper une diminution de 2,5 % du montant entre 2018 et 2019, à savoir une diminution de 49 000 € soit un montant de **1 905 000 €**.

Détail de différentes prévisions des dépenses de fonctionnement

Zoom Charges de personnel (y-compris services gérés en SPIC) :

En 2019, de nouveaux recrutements sont à l'étude, liés également à des transferts de compétence ou à la montée en charge des services communautaires :

- Renfort d'un agent technique en CDD à temps plein, pour le service patrimoine
- Création d'un poste en CDD à temps plein, pour participer à l'écriture du projet culturel de territoire, et à la réalisation et le suivi de l'audit et du diagnostic sur la lecture publique.

L'évaluation des besoins humains 2019 fait l'objet d'une étude par les élus en charge des RH.

Une enveloppe de 50 000 € est proposée en 2019, pour poursuivre les actions à mettre en place au titre des politiques ressources humaines.

Par ailleurs, une étude est en cours, pour la préparation du transfert des compétences eau et assainissement, dont les conclusions pourraient amener à constituer un service dédié.

Zoom Charges financières :

	CA 2017	CA 2018	Tendances 2019
Total chapitre 66	521 899	493 136	408 405

Selon les projections 2019-222, de nouveaux emprunts sont programmés entre 2019 et 2022, pour les projets suivants : équipement aquatique, siège/maison de l'économie, halte éco-tri.

A ce stade, ces emprunts ne devraient pas être réalisés au cours du 1^{er} semestre 2019, et donc ne devraient pas générer de nouveaux intérêts d'emprunt à compter de 2019.

○ **Evolutions attendues en 2019**

Premières tendances 2019 en section de fonctionnement des dépenses des services

Les premières tendances connues à ce jour qui pourraient se traduire par une évolution sur le plan budgétaire en 2019 sont les suivantes :

⇒ Dépenses liées aux transferts de compétences :

- Coordination des écoles de musique
- Accueil de loisirs (transfert effectif en 2020)

Une évaluation des charges transférées sera réalisée au cours du 2^e trimestre 2019, et aura une incidence sur les montants d'attribution de compensation

⇒ Evolution de dépenses structurelles

- Augmentation des charges liées à la compétence GEMAPI (modification du financement du Syndicat Loire & Goulaine, augmentation des contributions aux syndicats) : 35 000 € / an
- Surcoût lié au transfert du soutien aux écoles de musique : 38 000 € / an
- Augmentation du soutien financier à l'Office de tourisme
- Augmentation progressive de la contribution SDIS : + 45 000 € chaque année, pendant 5 ans.

⇒ Autres dépenses :

- Etude pour la préparation du transfert des compétences eau et assainissement

- Lancement d'études ou schémas, dont l'objectif est de préparer le projet de territoire des années à venir : Projet culturel de territoire, PCAET, PLH, Plan global de déplacement (PGD), schéma de développement économique.

4-2) Orientations préconisées par la Commission Finances

L'analyse prospective des budgets communautaires pris dans leur globalité montre une dégradation des ratios prudentiels (capacité de désendettement, et surtout taux d'épargne nette), liée en partie à la nécessité de recourir de manière importante à l'emprunt pour financer le PPI ambitieux (équipement aquatique, Maison de l'économie, siège communautaire) : le recours massif à l'emprunt a en effet une incidence sur les dépenses de remboursement d'emprunt (intérêts et capital), qui pèse sur le taux d'épargne nette. Par ailleurs, la capacité d'autofinancement est également grevée par l'augmentation des charges de fonctionnement liée aux charges induites par le nouvel équipement aquatique, à partir de l'exercice 2021.

Pour le budget principal, il est proposé pour les années à venir de fixer comme objectifs les ratios suivants :

- Capacité de désendettement : 8 années, de manière temporaire
- Niveau d'épargne nette : 10% des recettes réelles de fonctionnement

Les orientations proposées par la Commission Finances sont les suivantes :

⇒ PPI 2017-2020 : maintenir l'enveloppe globale, et procéder à une priorisation des projets

La liste des projets compilés à ce stade sur le PPI est ambitieuse. Il est demandé aux commissions thématiques, et notamment aux commissions développement économique et patrimoine, de fixer des priorités concernant ces projets.

⇒ Recherche de subventions

⇒ Levier fiscal

La collectivité se réserve la possibilité au moment du vote du budget d'utiliser le levier fiscal pour améliorer son auto-financement pour l'année 2019 et les années à venir, en particulier l'augmentation des taux, l'augmentation des bases minimum de la CFE, et l'instauration de la taxe GEMAPI.

⇒ Section de fonctionnement

Dans un contexte national toujours contraint, il est demandé aux services et aux commissions de veiller à l'optimisation et à la maîtrise, voire la diminution, des dépenses de fonctionnement. Le cas échéant, les services et les commissions examineront et proposeront de nouvelles recettes pour maintenir les équilibres financiers.

Service Finances

Dossier suivi par :
Alexandra Lopez
Responsable du service

Liste des Restes à réaliser – crédits de paiements 2018

Budget Espaces Aquatiques

Sens	Compte	Libellé	Montant
Dépense	2313	AP- Espace aquatique Aigrefeuille	1 068 455,56 €
Dépense	2181	Divers	50 853,40 €
TOTAL			1 119 308,96 €

Sens	Compte	Libellé	Montant
Recette	1311	Etude de faisabilité - ADEME	9 590,00 €
Recette	1311	DETR 2015 - Accessibilité ERP	4 900,00 €
Recette	1312	Etude de programmation - FEADER	32 720,00 €
Total			47 210,00 €

Budget SPANC

Sens	Compte	Libellé	Montant
Dépense	458	Opération pour compte de tiers	533 802,39 €
Dépenses	2051	Logiciel	21 252,00 €
Total			555 054,39 €

Recettes	1318	Subvention	6 196,20 €
Recette	458	Opération pour compte de tiers	602 810,78 €
			609 006,98 €

Budget Espace culturel

Sens	Compte	Libellé	Montant
Dépense	2183	Imprimante	1 632,00 €
Dépense	2188	Disjoncteur	3 481,00 €
Total			5 113,00 €

Budget Déchets ménagers

Sens	Compte	Libellé	Montant
Dépense	2313	Extension Vestiaire	67 655,55 €
Dépense	2182	Fourniture Benne à Ordures Ménagères	198 591,00 €
Dépense	2313	AP - Déchetterie Remouillé	11 326,27 €
Dépense	2145	Construction sur sol d'autrui	132 334,05 €
Dépense	2183	Poste informatique	1 503,60 €
Dépense	2135	Emetteur	638,40 €
TOTAL			412 048,87 €

Sens	Compte	Libellé	Montant
Recette	1311	Subvention déchetterie	369 750,00 €
Recette	1318	Subvention véhicule	6 196,15 €
TOTAL			375 946,15 €

Budget Immobilier d'entreprise

Sens	Compte	Libellé	Montant
Dépense	2313	MEN - AP 18.01	157 886.69 €

Sens	Compte	Libellé	Montant
Recette	1312	MEN - NCR	198 633 €

Budget Principal

Sens	Compte	Libellé	Fonction	
Recette	1311	DETR 2015 - accessibilité recevant du public	824-2	23 912,00 €
Recette	1311	DETR 2015 - PA La Louée	822-010	62 811,00 €
Recette	1312	NCR 2015-2017- Siège	020-140	135 546,00 €
Recette	1312	NCR 2015-2017- Siège	020-140	401 500,00 €
Recette	1312	PA La Louée	822-010	248 000,00 €
Recette	2041412	Commune Clisson Zone Tabary	90-0	300 000,00 €
Recette	13141	Commune Clisson PEM	815-11	390 775,49 €
Recette	1312	NCT - 2015-2017 Schéma vélo	815-31	107 000,00 €
Recette	1313	Sentiers de randonnées	95-6	7 316,00 €
Recette	1311	TEPVC- Schéma vélo	815-31	87 742,00 €
Recette	1311	FSIL Ruralité 2017 - séchoir du Liveau	95-3	41 913,00 €
Recette	1312	NCR 2015-2017 - séchoir du Liveau	95-3	150 000,00 €
Recette	1318	TEPVC- Véhicules	020-390	1 372 €
Recette	10222	FCTVA	020-0	10 000,00 €
Recette	45826002	Véhicule Aigrefeuille	020-390	30 577,25 €
Recette	45816003	Sécurisation de la Falaise Château-Thébault	95-5	201 763,20 €
			TOTAL	2 200 227,94 €

Sens	Compte	Libellé	Fonction	
Dépense	238	AP 17.03 - Pont transbordeur	95-4	43 085,04 €
Dépense	238	AP 17.04- Bélevédère Château-Thébault	95-5	471 308,76 €
Dépense	45816003	Sécurisation de la Falaise Château-Thébault	95-5	201 763,20 €
Dépense	2315	AP 18.02 - Siège	020-140	397 737,94 €
Dépense	2315	AP 18.03 - Schéma Vélo	815-31	462 970,44 €
Dépense	2051	Légiprocédure	020-33	2 214,00 €
Dépense	21568	Poteaux Incendie	113-1	44 970,00 €
Dépense	2051	SIG	824-1	30 576,00 €
Dépense	2051	COM - Compte usager unique	020-372	6 060,00 €
Dépense	2051	COM- Création d'un compte usager unique mutualisé	020-372	10 140,00 €
Dépense	21578	Sentiers de randonnées	95-6	12 999,60 €
Dépense	2183	Messagerie	020-10	7 154,40 €
Dépense	2183	Téléphonie et copieur	020-0	29 027,18 €
Dépense	45816002	Véhicule électrique	020-390	30 577,25 €
Dépense	2315	Travaux Parc la Louée	822-012	1 234 707,14 €
Dépense	21532	Ventillation Gendarmerie	022-52	2 387,22 €
Dépense	2313	Réhabilitation séchoir Le Liveau	95-3	576 792,39 €
Dépense	2184	Mobilier	020-0	1 189,76 €
Dépense	2181	Siège Clisson	020-11	3 225,51 €
Dépense	21732	Gendarmerie Aigrefeuille	022-51	19 662,59 €
Dépense	2132	Gendarmerie Clisson	022-52	3 237,71 €

Dépense	2181	Mise en conformité Maison Rue F Albert	020-15	6 220,02 €
Dépense	2181	Travaux Antenne la Haye Fouassière	020-12	3 225,16 €
Dépense	204182	SNCF - Participation financière Bâtiment voyageur	815-11	342 720,00 €
Dépense	2041412	Gétigné : FDC 2018-2020: Ecole	020-0	20 000,00 €
Dépense	2041412	Clisson : FC 2012-2015 liaison douce Porte Palzaise	815-30	8 230,06 €
Dépense	2041412	Gorges : 2015-2017 : centre bourg	020-0	25 207,00 €
Dépense	2041412	Maisdon-sur-Sèvre : 2018-2020: sécurisation Falaise	020-0	4 000,00 €
Dépense	2041412	Monnières : solde FC 2015-2017 Accesibilité PMR	421-011	8 400,00 €
Dépense	2041412	Boussay 2018-2020 : aménagement voirie	020-0	18 600,00 €
Dépense	2041412	Clisson : 2018-2020 restaurant scolaire	020-0	29 452,00 €
Dépense	2041412	Vieillevigne : FC 2015-2017 Pôle médical	020-0	24 000,00 €
Dépense	2041412	Clisson : solde FC 2015-2017 Maison de l'enfance	421-004	15 000,00 €
Dépense	2041412	Saint-Lumine-de-Clisson : solde FC 2015-2017 extension mairie	824-2	17 371,00 €
			TOTAL	4 114 211,37 €

Fait pour valoir ce que de droit,